

30 ans
d'action
publique
locale

PROTÉGER
TRANSFORMER
FÉDÉRER

1995-2026

— ÉDITO	P. 3
— 30 ANS D'ACTION PUBLIQUE LOCALE	P. 4

1 PROTÉGER

SÉCURITÉ - PRÉVENTION - SANTÉ - SOLIDARITÉ

P. 6

- Trente ans de prévention et de sécurité à Gonesse P. 7
- Nuisances aériennes : 30 ans d'engagement pour la santé, l'environnement et la qualité de vie P. 11
- Un nouvel hôpital pour Gonesse P. 14
- Covid : une ville en première ligne P. 15
- Des actions concrètes pour la santé des Gonessiens P. 16
- Seniors : rompre l'isolement P. 18
- Logement : rénovation, lutte contre l'habitat indigne et défis sociaux P. 21

2 TRANSFORMER

VILLE ÉQUILIBRÉE - MOBILITÉS - ENVIRONNEMENT - PATRIMOINE - ÉCONOMIE

P. 23

- Une stratégie posée dès 1995 : croissance maîtrisée, renouvellement urbain, cadre de vie P. 24
- La transformation des quartiers de Gonesse P. 25
- Espaces publics, mémoire et cadre de vie : une ville qui nomme et reconnaît P. 31
- Gonesse face aux grands projets d'aménagement de l'Est du Val-d'Oise P. 33

3 FÉDÉRER

ÉDUCATION - JEUNESSE - SPORTS - CULTURE - CITOYENNETÉ

P. 38

- L'éducation, un engagement fondateur au coeur de l'action municipale P. 39
- Un accès au sport pour tous P. 42
- La piscine à la Fauconnière enfin ouverte P. 45
- Culture : moderniser, rapprocher, diversifier P. 46
- Grands événements : célébrer, rassembler, faire mémoire P. 48
- Leonessa - Gonesse : un jumelage vivant, humain et fidèle P. 51
- Citoyenneté, participation et vie associative P. 52

— HOMMAGE	P. 54
-----------------	-------



JEAN-PIERRE BLAZY
Maire de Gonesse

1995–2026 : 30 ans au service de Gonesse

Il y a trente ans, en 1995, j'ai été élu maire de Gonesse. Depuis, cinq mandats se sont succédés — près de trente et une années d'engagement au service de notre commune, avec des équipes municipales renouvelées, et avec votre soutien et avec le soutien constant des agents municipaux, des associations et des bénévoles qui font vivre le lien social.

En 2026, j'ai fait le choix de ne pas me représenter à l'élection municipale. Cette décision a été difficile, mais longuement réfléchie. Je l'ai prise avec la conviction qu'un maire doit exercer sa responsabilité jusqu'au terme du mandat confié par les citoyens et tenir, autant que possible, les engagements pris. C'est dans cet esprit qu'a été voté le budget 2026, sans augmentation de la part communale de la taxe foncière.

Ce livret rassemble, à grand traits, ce qui a guidé l'action municipale de 1995 à aujourd'hui. Lorsque j'ai été élu en 1995, j'avais formulé six grands défis : favoriser un développement harmonieux et équilibré de la ville, renforcer la sécurité des biens et des personnes, faire de notre ville une communauté solidaire, redonner toute sa place à l'enfant dans la ville et redonner confiance aux jeunes, encourager la vie sportive et culturelle, et organiser la participation de tous à la vie de la commune. Ce bilan appartiendra aux Gonessiens.

30 ans d'action publique locale - Imprimé à 9 000 exemplaires - Hors-série de la ville de Gonesse

Directeur de la publication : Jean-Pierre Blazy - **Direction de la communication**

Photos : Ville de Gonesse - Pierre Pineau - **Photogravure et imprimerie** : Public Imprim - **Administration** : Service communication, 5 rue Furmanek BP 10060 95503 Gonesse Cedex - **Tél.** : 01 34 45 11 22 (service communication) - **ISSN** : 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.



**Construction de l'école des Tulipes
(Aujourd'hui Marie Curie)**
1995



**Mobilisation contre les nuisances
aériennes / Roissy-CDG**
1995



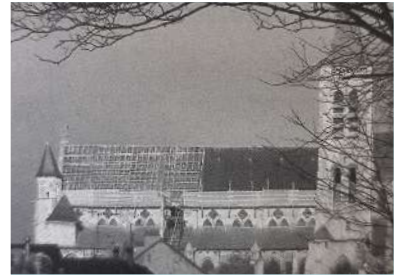
**Mise en place des conseils
de quartier**
1995



**Déploiement de la police
nationale de proximité**
1997



**Inauguration de l'école
maternelle Louise Michel**
1998



**Restauration de la toiture de
l'église Saint-Pierre - Saint-Paul**
1999



**Marche silencieuse en hommage
aux victimes du crash du Concorde**
2000



**Lancement du renouvellement
urbain Saint-Blin / La Madeleine -
ici avec la MDH Louis Aragon**
2000



**Réalisation de la nouvelle
bibliothèque municipale George Sand**
2003



**Réaménagement complet
du parc d'Orgemont**
2004



**Nouvelle Poste et nouveau parking
de la place de la République
à la Fauconnière**
2005



**Réouverture du cinéma Jacques
Prévert après travaux**
2006



**Pôle culturel de Coulanges :
médiathèque / auditorium / archives**
2007



**Ouverture du centre multi-accueil
Victor Hugo à la Fauconnière**
2007



**Première promotion du Service
Civique Jeunes municipal**
2008



**Mise en place d'un dispositif
pour mesurer le bruit des avions**
2012



**Inauguration de la stèle en mémoire
des victimes de tous les génocides**
2013



**Réhabilitation de la place
des Marronniers**
2013



**Réhabilitation du centre socioculturel
Marc Sangnier à l'occasion des 50 ans
de la Fauconnière**
2014



**Mise en service du nouvel hôpital
Joséphine Baker**
2016



**Ouverture du parc de la Patte d'Oie -
aujourd'hui Antoinette et
Gérard Grégoire**
2017



**Réhabilitation et création de
commerces au centre-ville**
2018 - 2019



Activités des espaces jeunes
2020



**Centre communal de vaccination
contre la COVID 19 à la salle
Jacques Brel**
2021



**Inauguration de la Maison
des Arts / conservatoire**
2021



**Inauguration du nouveau terrain
de sport à Saint-Blin**
2023



**Opération quartiers propres
ici aux Marronniers**
2024



**Nouveau poste de police municipale
et Centre de Supervision Urbain**
2025



**Piscine intercommunale
Raoul Vaux**
2026



**Lancement de la réhabilitation
de la salle Jacques Brel**
2026

1 PROTÉGER

LA SÉCURITÉ, LA SANTÉ,
ET LA SOLIDARITÉ ENVERS
LES PLUS FRAGILES





La réunion du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) du 25 avril 2024

Trente ans de prévention et de sécurité à Gonesse

Depuis 1995, la Ville de Gonesse a fait le choix d'une politique de sécurité pensée dans la durée. Cette action s'est construite sur un partenariat constant et renforcé entre la commune et l'État, condition essentielle pour conduire une politique de sécurité efficace associant présence policière, prévention, médiation et accès aux droits.

La sécurité n'a ainsi jamais été envisagée comme une réponse exclusivement fondée sur la sanction. À Gonesse, elle repose sur une approche globale articulant action répressive lorsque nécessaire, mais aussi accompagnement social, travail éducatif, médiation et présence humaine de proximité afin de traiter durablement les causes des tensions et de la délinquance. Cette stratégie s'est élaborée dans des contextes parfois extrêmement difficiles, marqués par des crises urbaines, des mutations sociales rapides et des évolutions nationales impactant fortement les territoires. Elle s'est néanmoins continuellement adaptée et consolidée grâce à une coopération étroite entre la Ville, les services de l'État et l'ensemble des partenaires institutionnels.

Cette expérience de terrain a également nourri l'engagement national de Jean-Pierre Blazy qui, fort de son action de maire, a placé les questions de sécurité, de prévention et d'équilibre entre autorité républicaine et cohésion sociale au cœur de son travail parlementaire durant ses mandats de député.

Une approche globale dès les premiers mandats

Dès le début de son premier mandat, la municipalité affirme une vision large de la sécurité, dépassant la seule réponse répressive. Un jalon majeur est posé en 1998 avec **la création de l'Agence Civile**, point d'accès aux droits situé au pied du tribunal d'instance de Gonesse. Cet équipement fondateur permet le développement d'actions de médiation, de conciliation de justice et l'accueil de nombreuses permanences juridiques et sociales,

facilitant l'accompagnement des habitants face aux conflits et aux difficultés du quotidien. Au début des années 2000, la Ville s'inscrit pleinement dans les nouveaux cadres législatifs, notamment avec la mise en place des **Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)**, affirmant une gouvernance partenariale de la sécurité. L'année 2003 marque toutefois un tournant national avec la fin de la police de proximité. Le retrait progressif des forces de police des quartiers fragilise durablement le lien entre la popu-

lation et les institutions de sécurité. Face à cette situation, la municipalité s'efforce de maintenir une dynamique locale de prévention et de dialogue tout en poursuivant la modernisation des équipements publics, notamment avec la rénovation du commissariat de Police nationale en 2004, dont la Ville est propriétaire.

Le poste de la police nationale de proximité à la Fauconnière

Créée à la fin des années 1990 sous le gouvernement de Lionel Jospin, la police de proximité reposait sur une conception républicaine de la sécurité : une police présente, connue et respectée, garante de l'ordre mais aussi du lien social. Fondée sur l'îlotage, la prévention et la connaissance des territoires, elle visait à lutter durablement contre la délinquance en réaffirmant l'autorité de l'État au plus près des citoyens. Sa suppression en 2002, décidée par Nicolas Sarkozy, a fait virer la sécurité de proximité vers une approche répressive et comptable, rompant avec la vision équilibrée où fermeté et proximité allaient de pair.

L'année 2003 marque donc un tournant national avec la fin de la police de proximité. Le retrait progressif de ces forces de police des quartiers fra-

gilise durablement le lien entre la population et les institutions de sécurité. Face à ce contexte, la municipalité s'attache à maintenir une dynamique locale de prévention et de dialogue.

Le poste de police de la Fauconnière est abandonné par la police nationale. La commune y installe la police municipale.

Quand Gonesse faisait la une nationale

En 2007, la situation des affrontements entre quartiers gonneseiens faisait l'objet d'une enquête nationale du journal *Le Monde*, qui évoquait alors une véritable « guerre de tranchées ». Dans cet article signé du journaliste Luc Bronner, la ville apparaissait comme l'un des symboles des tensions urbaines qui traversaient certains territoires franciliens au milieu des années 2000.

Contrairement aux émeutes urbaines de 2005, qui relevaient d'un mouvement national touchant de nombreuses communes françaises, la situation décrite à Gonesse reposait sur une réalité différente : des rixes particulièrement violentes opposant des groupes de jeunes issus principalement des quartiers des Marronniers et de la Fauconnière, dans une logique d'affrontements inter quartiers installés et répétés.

Interrogé dans cet article, le maire Jean-Pierre Blazy soulignait déjà la nécessité de ne pas réduire ces violences à une lecture exclusivement sécuritaire et appelait à renforcer les politiques de prévention, de médiation et de présence de terrain pour enrayer durablement ces phénomènes.

Près de vingt ans plus tard, Gonesse ne connaît plus d'affrontements inter quartiers de cette nature.

La signature de convention Chantiers éducatifs en présence de Luc Strehaiano président du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), du capitaine Moussa Kebe (Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Gonesse), Walid Sidibe président de l'association Declick et du service prévention, le 13 mars 2025





Le commissariat de Police nationale avant sa rénovation à la fin des années 1990



Le commissariat de Police nationale après sa rénovation en 2014

La prévention et la médiation au plus près du terrain

C'est précisément dans ce contexte que la Ville choisit de renforcer ses politiques de prévention.

À partir de 2007, la municipalité fait le choix stratégique de municipaliser la prévention spécialisée, jusque-là associative. Cette décision permet de définir directement les priorités d'intervention auprès des jeunes de 11 à 25 ans, de renforcer le travail éducatif de rue et de développer des actions structurantes favorisant l'insertion et la citoyenneté : chantiers éducatifs, actions de sensibilisation, reconstitutions de procès et projets collectifs.

En 2012, cette politique est consolidée par la création du **Pôle Prévention Médiation**, réunissant éducateurs spécialisés et médiateurs sociaux, avec pour objectif de repérer les situations à risque, prévenir les ruptures sociales et contribuer à réduire le sentiment d'insécurité.

L'année suivante, en 2013, la Ville déploie la **Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)**, dispositif partenarial associant habitants, bailleurs, services municipaux et forces de sécurité afin d'améliorer le cadre de vie et la tranquillité publique.

Un partenariat renforcé avec l'État

À compter du 1er janvier 2014, Gonesse intègre le dispositif national des **Zones de Sécurité Prioritaires (ZSP)**. La priorité est donnée à la lutte contre les violences urbaines et les conflits de bandes.

Cette intégration permet un renforcement des moyens de l'État : effectifs policiers supplémentaires et accès accru aux crédits du **Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)**.

Depuis la loi du 5 mars 2007 créant ce fonds, plusieurs **Stratégies Territoriales de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD)** se sont succédé pour adapter les actions publiques aux réalités du territoire. La dernière stratégie a été signée en 2022.

Au fil des années, la municipalité affine son action avec de nouveaux dispositifs structurants : un observatoire local de la délinquance, des dispositifs de participation citoyenne, un Point Écoute Tranquillité, et la création d'un Poste d'intervenant social en commissariat.

Le développement de la Police municipale

À partir de 2020, l'action municipale s'oriente vers un renforcement des moyens opérationnels, tout en réaffirmant une approche fondée sur la civilité et le respect des règles communes. **Les effectifs de la Police municipale sont significativement augmentés avec la mise en place d'un service de nuit et une professionnalisation accrue des missions. La Ville adopte un Schéma Local**

La signature de la
Stratégie Territoriale de
Sécurité et de Prévention de
la Délinquance (STSPD) en
présence de Marie-Thérèse
de Givry, Procureure
de la République,
le 16 décembre 2011





PROTÉGER

Le Centre de Supervision Urbain (CSU) en 2025



La Police municipale sur le terrain lors d'une intervention

de Civilité et de Tranquillité Publique, reposant sur un principe central : la sécurité durable passe d'abord par la prévention des incivilités et une lecture globale des phénomènes de délinquance. L'année 2025 marque enfin l'inauguration d'un nouveau poste de police municipale, intégrant un CSU modernisé et des moyens opérationnels renforcés, avec **l'extension du parc de vidéoprotection à 137 caméras**.

2025 : des chiffres encourageants à consolider

Près de vingt ans après l'article du journal Le monde, les affrontements inter quartiers de grande ampleur n'ont plus lieu à Gonesse. Les données les plus récentes témoignent de l'évolution de la situation.

La délinquance est **en diminution de plus de 5 % entre 2024 et 2025**.

En 2025, **51 % des faits commis ont été élucidés**, un niveau jamais atteint auparavant sur la circonscription, avec une progression constante du taux d'élucidation depuis plusieurs années.

Les infractions de voie publique enregistrent une baisse de près de 30 % (-29,7 %) :

- Vols avec violence : -52,3 %
- Cambriolages : -29 %
- Vols de véhicules : forte diminution.

Ces résultats sont notamment liés à une présence renforcée des forces de sécurité sur le territoire, à l'amélioration des capacités d'enquête et au développement de la vidéoprotection.

Parmi les évolutions observées ces dernières années, la question des violences intrafamiliales occupe une place croissante dans les politiques publiques. Les dépôts de plainte sont en augmentation de 8,5 % depuis 2016. Si cette évolution traduit une libération progressive de la parole des victimes, elle souligne aussi l'importance de renforcer les dispositifs d'accueil, d'accompagnement et d'orientation vers les structures adaptées. Depuis 2014, la Ville finance un poste d'intervenant social au commissariat.



Jean-Pierre BLAZY publie aux éditions l'Harmattan "Repenser la sécurité - une urgence démocratique" en 2016





Jean-Pierre Blazy, élu maire quelques mois plus tôt et Gérard Grégoire, 2^{ème} adjoint au Maire lors de la première consultation en 1995

Nuisances aériennes : 30 ans d'engagement pour la santé, l'environnement et la qualité de vie

Ville fortement exposée au trafic aérien, [Gonesse](#) est directement concernée par les nuisances générées par la plateforme de [l'Aéroport Paris-Charles-de-Gaulle](#). Depuis trente ans, [Jean-Pierre Blazy](#) a fait de l'action contre les nuisances aériennes un [axe structurant de son action publique](#), à la croisée des enjeux de [santé publique](#), de [qualité de vie](#) et de [justice territoriale](#), tant comme maire que comme député.

1995-1996 : donner la parole aux habitants

Élu maire de [Gonesse](#) en 1995, Jean-Pierre Blazy engage très tôt la Ville dans une démarche inédite de [concertation avec les habitants](#).

Dès 1995, une [première consultation des Gonneseiens](#) est organisée sur les nuisances aériennes. À une époque où la

parole des riverains est encore peu prise en compte, cette initiative marque une volonté claire :

*Reconnaître les impacts
du trafic aérien sur le quotidien
des habitants et inscrire
leur vécu au cœur de
l'action municipale.*



La manifestation pour l'arrêt des projets d'extension de l'aéroport de Roissy, le 15 octobre 1995

1997-années 2000 : porter les enjeux locaux au niveau national

Élu député du Val-d'Oise en 1997, Jean-Pierre Blazy choisit de faire remonter ces préoccupations au Parlement. Il intervient régulièrement à l'Assemblée nationale sur les questions de **bruit aérien**, de **pollution atmosphérique**, de **santé publique** et **d'équilibre entre développement économique et protection des populations**.

Tout au long des années 2000, il défend une approche exigeante :

- Encadrement des **vols de nuit**,
- Renforcement des **plans d'exposition au bruit (PEB)**,
- Amélioration des **dispositifs de concertation** avec les collectivités,
- Reconnaissance des impacts sanitaires liés au bruit et à la pollution de l'air.
- Isolation thermique et phonique des logements de toute la Fauconnière et des Marronniers (Plan de Gêne sonore – PGS)

Structurer la parole des collectivités : Ville et Aéroport

Pour peser davantage dans le débat public, Jean-Pierre Blazy participe à la **création de l'association Ville et Aéroport** et en assure la **présidence**.

Cette association nationale rassemble des collectivités concernées par les nuisances aériennes et agit pour une meilleure prise en compte des territoires riverains dans les politiques aéroportuaires. Elle devient un **outil de dialogue, de plaidoyer et de propositions**, reconnu par les pouvoirs publics.

Gonesse, un territoire en vigilance permanente

À l'échelle locale, la Ville de Gonesse s'inscrit durablement dans cette dynamique : participation active aux instances de concertation, soutien aux associations de riverains, information régulière de la population et mobilisation des partenaires institutionnels.

RÉSULTATS CONSULTATION PUBLIQUE

Pour votre santé et face à l'urgence climatique,

souhaitez-vous la **limitation des vols** et leur **interdiction la nuit** entre 22h et 6h sur les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Orly, Paris-Le Bourget et Beauvais-Tillé ?

À GONESSE

92% DE VOTES FAVORABLES
4648 VOTANTS

EN ILE-DE-FRANCE

97% DE VOTES FAVORABLES
51 000 VOTANTS

GONESSE
ville de cultures

Les résultats de la consultation publique contre les nuisances aériennes réalisée entre le 11 et le 24 mars 2024

2024 : une nouvelle consultation des habitants

En 2024, près de trente ans après la première démarche engagée en 1996, une **nouvelle consultation des habitants de Gonesse** est organisée sur les nuisances aériennes.

Cette initiative illustre la continuité d'une méthode fondée sur l'écoute, la transparence et l'association des citoyens aux choix qui impactent leur quotidien.

Jean-Pierre Blazy défend une ligne claire : le développement du transport aérien ne peut se faire au détriment de la santé et du cadre de vie des habitants.

Le rassemblement devant le ministère de la Transition écologique et des Transports pour le plafonnement des aéroports franciliens, le 9 mai 2023



Poursuivre l'action indispensable pour protéger notre cadre de vie et notre santé

Le nouveau projet d'extension de l'aéroport CDG estimé à 6 milliards d'euros par ADP prévoit d'accueillir 14 millions de passagers supplémentaires d'ici 2034 par rapport à 2025, soit 72 millions en 2025. Ce sera près de 74 000 vols supplémentaires par jour au-dessus des communes fortement exposées aux nuisances.

Les conséquences sont connues : aggravation du bruit, dégradation de la qualité de l'air, impacts sanitaires durables, atteinte au cadre de vie, dévalorisation des biens immobiliers. La politique publique de maîtrise des nuisances sonores aéroportuaires est en recul sur les mesures susceptibles de favoriser leur réduction pour protéger les riverains (renouvellement des flottes, mesures de restriction d'exploitation, couvre-feu nocturne, même partiel) alors que l'ACNUSA qui est l'autorité indépendante de contrôle n'a jamais autant infligé d'amendes aux compagnies aériennes qu'en 2025 pour non-respect de la réglementation en vigueur.



Le nouvel hôpital mis en service en 2016

Un nouvel hôpital pour Gonesse

Avec plus de 27 000 habitants, Gonesse mène depuis plusieurs années une politique publique de santé centrée sur l'accès aux soins, la prévention et la coopération entre acteurs locaux. Cette dynamique se manifeste à travers des structures concrètes, des initiatives innovantes et un contrat de santé territorial ambitieux.

L'hôpital de Gonesse : d'un établissement historique à un équipement moderne

L'ancien hôpital, ouvert à la fin des années 1960, a longtemps constitué un pilier de l'offre de soins locale. Face à l'évolution des normes et des besoins médicaux, un nouvel hôpital a été construit et mis en service en 2019.

Son inauguration s'est déroulée en présence notamment d'Agnès Buzyn, alors ministre des Solidarités et de la Santé. Cet équipement moderne renforce l'offre hospitalière du territoire et illustre l'importance de Gonesse dans le maillage sanitaire du Val-d'Oise.

Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité ayant la tutelle de la politique hospitalière, à l'hôpital de Gonesse en 2001



La cérémonie de dénomination de l'hôpital Joséphine Baker en 2025



Au-delà des murs neufs et des équipements de pointe, l'hôpital est avant tout un outil au service de la vie. Le Centre hospitalier de Gonesse – Hôpital Joséphine Becker ne soigne pas seulement les 27 000 habitants de la commune : il répond aux besoins d'un bassin de 300 000 habitants. Chaque jour, ce sont des urgences vitales, des naissances, des diagnostics complexes et des suivis de longue durée qui s'y jouent.

Parmi les équipements stratégiques, la coronarographie occupe une place essentielle. Cet examen d'imagerie permet de visualiser les artères coronaires afin de détecter d'éventuels rétrécissements ou obstructions responsables d'infarctus. Disposer localement d'un tel plateau technique, c'est sauver des vies.

Dans la même dynamique, l'arrivée prochaine d'une nouvelle salle d'IRM et d'un appareil d'imagerie de dernière génération renforcera encore la capacité diagnostique de l'établissement.

Protéger l'hôpital, c'est donc protéger bien plus qu'un bâtiment : c'est préserver un outil social et sociétal majeur, pilier de l'égalité républicaine. C'est défendre les soignants qui s'engagent jour et nuit. C'est affirmer qu'en matière de santé publique, la résignation n'a pas sa place. Ce combat est politique. Il relève de

l'État, bien sûr, mais aussi de la responsabilité locale. Le maire, en tant que président du conseil de surveillance, a un rôle déterminant : celui de porter une ambition claire, de défendre les moyens, de soutenir les équipes, de taper du poing sur la table lorsque l'intérêt du territoire l'exige.

Car un hôpital moderne, doté d'équipements performants comme la coronarographie ou l'IRM de dernière génération, n'est pas un luxe. C'est un choix de société. Un choix de résistance face aux inégalités d'accès aux soins. Un choix de conviction en faveur de la dignité humaine.

Les centres de permanence de soins

Depuis 2004, la Maison médicale de garde est un centre de permanence de soins "centre de jour / centre de nuit". Elle assure la permanence des soins non programmés en dehors des horaires habituels de cabinet médical (soir, week-end et jours fériés). Elle est située 2 rue Berthelot dans le bâtiment en rez-de-chaussée.

Cette structure ne fonctionne pas comme un hôpital avec des urgences 24 h/24, mais comme un lieu où des médecins généralistes assurent la prise en charge des soins non programmés (c'est-à-dire situations qui ne peuvent pas attendre un rendez-vous classique mais ne relèvent pas non plus des urgences hospitalières).

En complément de la Maison médicale de garde, **il existe à Gonesse un Centre de soins non programmés (structure distincte qui peut accueillir des patients renvoyés par le SAMU ou sans médecin traitant dans les 48 h), située au 40 rue de Paris.**

Ce centre est en activité et est prévu pour déménager prochainement dans de nouveaux locaux au 38 rue de Paris.

Covid : une ville en première ligne

Face à la crise sanitaire (2020-2022), la commune a agi : fabrication et distribution de 62 000 masques, ouverture d'un centre de dépistage (46 000 bénéficiaires), puis mise en place d'un centre de vaccination municipal (près de 9 000 personnes vaccinées). Les associations comme Le Fil solidaire, Gonesse Solidarité, les habitants et les élus se sont mis en ordre de marche.



Des actions concrètes pour la santé des Gonesseiens

En 2021, la ville a soutenu l'ouverture d'un centre d'ophtalmologie dans le centre-ville (rue de Paris) afin de répondre à une forte demande locale en soins visuels. Avant cette ouverture, les rendez-vous chez les ophtalmologues, tant en ville qu'à l'hôpital, affichaient des délais très longs, parfois jusqu'à plusieurs mois. Ce nouveau centre a permis d'offrir des consultations plus accessibles et rapides, avec une équipe de spécialistes qui réalise examens complets, bilans visuels et diagnostics pour toute la population. **Les consultations ne sont pas concernées par les dépassements d'honoraires et favorisent l'accès pour tous les habitants.**



La salle d'accueil du centre d'ophtalmologie



Le forum maternité organisé par l'Atelier Santé Ville en 2024



Séance de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire organisée par l'Atelier Santé Ville

L'Atelier Santé Ville

L'Atelier Santé Ville est un dispositif municipal mis en place depuis 2004 visant à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé par des actions de prévention, d'éducation et de sensibilisation. Il coordonne aujourd'hui l'organisation d'ateliers et d'animations autour de l'alimentation.

Ses actions portent sur la promotion d'une alimentation équilibrée, l'activité physique, la santé bucco-dentaire, la lutte contre l'obésité, ainsi que la sensibilisation aux dépistages (cancers, maladies chroniques) et aux campagnes nationales comme Octobre Rose ou Mois sans tabac. L'ASV propose aussi des permanences d'orientation et accompagne les publics fragiles.

Dépistage et suivi bucco-dentaire

À Gonesse, des actions de prévention et de dépistage bucco-dentaire sont régulièrement menées à l'initiative de l'Atelier Santé Ville et avec l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire. Elles visent les écoliers de CP et maternelle pour les sensibiliser au brossage des dents, à l'alimentation et à la prévention des caries. **233 élèves de CP ont été dépistés en 2024/2025 et 304 élèves de maternelle en 2025/2026. Ces initiatives s'appuient aussi sur le programme national M'T dents, qui permet aux jeunes de bénéficier d'un examen bucco-dentaire gratuit et d'un suivi si nécessaire.** L'objectif est de favoriser de bonnes habitudes dès le plus jeune âge.



Le Contrat Local de Santé 2025-2028

Pour structurer ces actions et engager une stratégie commune entre tous les acteurs du territoire, Gonesse a participé à la mise en place du Contrat Local de Santé (CLS) pour la période 2025-2028. Cet outil, construit avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Préfecture, la CPAM, la CAF, le Département, l'hôpital de Gonesse et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de l'Est Val-d'Oise, vise à :

- Renforcer l'accès aux soins pour tous, notamment pour les populations vulnérables.
- Développer les actions de prévention et d'éducation à la santé.
- Mieux coordonner les parcours de santé, de la ville à l'hôpital.
- Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Octobre Rose : mobilisation annuelle pour la prévention des cancers

Depuis plusieurs années, Gonesse se mobilise chaque mois d'octobre dans le cadre d'Octobre Rose, la campagne nationale de lutte contre le cancer du sein. La Ville organise des marches nor-

Le mammobus à Gonesse à l'occasion d'octobre rose en 2024

diques, des activités sportives, des séances d'échauffement collectives et stands de sensibilisation. Ces événements permettent d'informer les habitantes sur l'importance du dépistage et d'encourager les démarches de prévention.

Grâce à l'Atelier Santé Ville, un Mammobus se rend à Gonesse depuis plusieurs années. Ce dispositif mobile de dépistage permet à des femmes éloignées du système de soins d'accéder plus facilement à une mammo-graphie.

Le Téléthon : une mobilisation solidaire durable

Après une période d'interruption, Gonesse participe à nouveau au Téléthon. Courses cyclistes symboliques, relais, animations associatives et sportives rythment ces mobilisations solidaires.

Les fonds collectés donnent lieu à la remise d'un chèque en faveur de la recherche contre les maladies génétiques. Cette mobilisation illustre l'attachement des Gonessiens aux grandes causes nationales et à la solidarité.



Une épreuve de vélo-course cycliste symbolique en 2024 au complexe sportif Jesse Owens dans le cadre du Téléthon



L'inauguration de la Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit en 2013 en présence de Marc Anicet, Adjoint à la solidarité, la santé et aux personnes handicapées

Seniors : rompre l'isolement

À Gonesse, la politique municipale en faveur des seniors s'inscrit dans la volonté de rompre l'isolement, d'encourager la participation sociale et de favoriser les échanges entre générations. Portées notamment par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), plusieurs initiatives locales illustrent cet engagement, à commencer par la résidence intergénérationnelle Daniel Dabit.

La résidence intergénérationnelle Daniel Dabit : vivre ensemble au quotidien

Autre pilier de la politique municipale : la résidence intergénérationnelle **Daniel Dabit, du nom du premier adjoint à la solidarité et à la santé entre 1995 et 2001, un projet d'habitat social innovant à Gonesse**. Cette résidence regroupe sous un même toit jeunes adultes, familles et personnes âgées.

Les logements sont adaptés à différents profils (jeunes, retraités, familles) et les habitants adhèrent à une charte de solidarité, qui encourage les relations de voisinage bienveillantes. Cette organisation permet de développer une forme de solidarité informelle au quotidien, bénéfique notamment pour les seniors vivant seuls.

Au rez-de-chaussée de la résidence, **la Maison intergénérationnelle Daniel Dabit constitue un véritable lieu de vie et d'animation, géré par le CCAS et ouvert à l'ensemble des Gonessiens**. On y trouve de nombreuses activités : ateliers créatifs, gym douce et relaxation, ateliers mémoire, jeux de société, rencontres conviviales et animations culturelles.

Ces actions favorisent les échanges entre générations et participent activement au bien-vieillir à domicile, en maintenant les seniors dans une vie sociale riche et stimulante. L'Université interâges, devenue l'Université pour tous, fait partie de cette programmation.



Une activité de renforcement musculaire
à la Maison Sport Santé en 2025

Sport et santé : une offre municipale pour tous, en particulier les seniors

La Maison Sport Santé propose toute l'année des activités de remise en forme et de sport santé (renforcement musculaire, marche nordique, yoga, karaté santé, tennis de table, etc.) ouvertes aux adultes et particulièrement adaptées aux plus de 50 ans. Ces cours favorisent le maintien de l'autonomie, la prévention des chutes, l'amélioration de l'équilibre et du bien-être général — autant d'enjeux essentiels pour la population senior.

La Semaine bleue : valoriser la place des seniors

Chaque année, Gonesse participe à la Semaine bleue, événement national dédié aux retraités et personnes âgées. **Cette semaine vise à valoriser la place des seniors dans la société et à promouvoir le lien intergénérationnel.** À Gonesse, elle donne lieu à des ateliers bien-être, activités culturelles, rencontres conviviales, animations sportives douces et moments de partage. Elle s'inscrit dans une politique plus large de lutte contre l'isolement et de promotion du vieillissement actif. La Semaine bleue permet non seulement de mettre en valeur l'apport des seniors à la vie locale, mais aussi d'engager des activités intergénérationnelles qui créent du lien entre jeunes et aînés.

Visite du maire aux anciens pensionnaires de l'EHPAD Le Parc Fleuri dans la résidence de Villiers-le-Bel en janvier 2024



Le combat de Gonesse contre la fermeture de l'EHPAD Le Parc Fleuri

L'EHPAD Le Parc Fleuri, situé 60 Square des Sports, était un établissement privé non lucratif, géré par l'association Arpavie, accueillant jusqu'à 88 personnes âgées dépendantes.

En 2023, Arpavie a annoncé la fermeture de l'EHPAD, fixant moins de trois mois pour organiser un transfert délicat pour des personnes âgées fragiles. Cette décision a surpris et choqué la population locale, notamment parce que selon la municipalité, il n'y avait pas de preuves tangibles de risques immédiats justifiant une fermeture précipitée. **Dès l'annonce, Jean-Pierre Blazy a mené une vigoureuse opposition à cette fermeture. Il a alerté l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Département du Val-d'Oise, soulignant qu'un transfert des résidents sans solution alternative solide était inacceptable.** La mairie a également lancé une pétition en décembre 2023 intitulée « Non à la fermeture de l'EHPAD Le Parc Fleuri à La Fauconnière », dénonçant une décision reposant sur des raisons financières plutôt que sur l'intérêt des résidents, et réclamant l'arrêt immédiat du processus.

Même si la fermeture a été mise en œuvre et que les résidents ont été répartis dans d'autres structures du département, l'affaire a servi d'alerte sur la nécessité d'un projet pour les seniors à Gonesse. **La mairie continue de travailler à maintenir et développer l'offre de soins et d'hébergement pour les personnes âgées sur son territoire.**

Mais l'histoire du Parc Fleuri ne s'est pas arrêtée avec la fermeture des portes en 2023. Depuis, l'association Arpavie a disparu, reprise par le

groupe SOS. À la clé, des engagements avaient été évoqués : le transfert de résidents vers un établissement à Villiers-le-Bel et surtout la reconstruction d'un nouvel EHPAD à Gonesse à l'horizon 2026-2027. Or, en ce début d'année 2026, aucun chantier n'a été engagé, aucun calendrier précis n'a été rendu public, et les autorisations de lits restent entourées d'incertitudes administratives et juridiques.

Face à cette situation, le maire de Gonesse, Jean-Pierre Blazy, a écrit fin janvier à la présidente du Département du Val-d'Oise, Marie-Christine Cavecchi, ainsi qu'à la direction départementale de l'Agence régionale de santé. Il demande la tenue rapide d'une réunion associant l'ensemble des acteurs concernés – Département, ARS, groupe SOS et CDC Habitat – afin de clarifier le devenir des autorisations, d'étudier concrètement la faisabilité d'un projet sur le site du Parc Fleury et de poser un cadre partenarial clair.

Au fond, la question demeure entière : Gonesse aura-t-elle de nouveau un établissement pour accueillir ses aînés dépendants ? Pour la municipalité, il ne s'agit pas d'un simple dossier technique ou immobilier. Il s'agit d'un choix de société : faire primer l'intérêt des résidents et des familles sur toute logique strictement économique.

Plus de deux ans après la fermeture, l'attente est forte. **La ville demande désormais des réponses précises, un calendrier et des engagements fermes. Car derrière les autorisations de lits et les montages administratifs, il y a une réalité humaine : celle des personnes âgées de Gonesse qui doivent pouvoir vieillir dignement, près des leurs.**

Un évènement de la semaine bleue en 2017





Travaux d'isolation thermique et phonique dans la cadre du programme "Rénover pour économiser"
rue Alexandre Gassien entre 2017 et 2020

Logement : rénovation, lutte contre l'habitat indigne et défis sociaux

Depuis près de trois décennies, la politique municipale du logement cherche à répondre à des enjeux qui dépassent largement les seules constructions neuves : pénurie de logements accessibles, saturation du parc social, dégradation de certaines copropriétés et précarité des ménages. Historiquement, Gonesse n'était qu'un bourg centré autour de son centre-ville avant de s'étendre progressivement. Le quartier des Marronniers, au début du XX^e siècle, a marqué la première grande extension, créant une dissociation spatiale avec le cœur historique. Sous le mandat de Bernard Février, des aménagements ont cherché à rapprocher ces deux secteurs.

La Fauconnière a été construite dans les années 1960 dans le cadre de la politique des grands ensembles d'après-guerre.

Dès 1995, la ville a rénové les logements dans tous les quartiers en les isolant thermiquement et phoniquement. **Entre 2004 et 2025, ce sont 5872 logements qui ont été rénovés.** Bien qu'il reste 3450 logements à rénover, plus de la moitié a été réalisée.

Ces développements successifs ont donné naissance à un paysage urbain fragmenté, mais aussi à des enjeux de renouvellement récurrents.

À l'échelle municipale, près de la moitié des logements de Gonesse sont des logements sociaux : 4 592 sur 9 519 résidences principales, soit 48,24 % au 1^{er} janvier 2024, un taux bien supérieur à la moyenne nationale (≈ 20 %) et proche des objectifs de mixité sociale fixés par la loi SRU.

Cette forte part de logements sociaux reflète à la fois la vocation populaire de la ville et les pressions exercées par le marché francilien du logement.

1 - Le centre-ville : entre conservation et réhabilitation

Dans le centre historique, la Ville a successivement mis en œuvre la conservation de l'habitat ancien, des opérations de réhabilitation lourde, intégrant isolation thermique et modernisation, et, lorsque l'état des bâtiments l'exigeait, des politiques de démolition-reconstruction.

Ces démarches, surtout visibles dans les années 2000, ont été accompagnées de dispositifs d'aide aux ravalements de façade et d'accompagnement des propriétaires.

2 - Le quartier des Marronniers : un habitat pavillonnaire rénové

Entre 2017 et 2020, l'objectif a été d'améliorer l'habitat pavillonnaire existant grâce à des travaux d'isolation thermique et phonique. La réhabilitation des logements a été accompagnée par la réfection des espaces publics (places des Marronniers et des Myosotis, parvis des écoles Perrault et Péguy...).

3 - La Fauconnière : une mutation du grand ensemble

Entre 1995 et 2015, l'essentiel du parc de la Fauconnière a été réhabilité avec ses bailleurs sociaux : isolation thermique des bâtiments, rénovation des tours, modernisation des équipements. Aujourd'hui, aucun logement de la Fauconnière n'est plus hors normes.

Lutter contre l'habitat indigne : un tournant sanitaire et réglementaire

À côté du renouvellement, la Ville a développé des outils de régulation pour protéger les habitants. **En 2018, Gonesse a introduit l'obligation d'obtenir un permis de louer pour toute mise en location de logement. Ce dispositif vise explicitement à prévenir l'habitat indigne et les marchands de sommeil.**

Ce permis de louer doit être obtenu avant toute mise en location d'un logement comme résidence principale. Les propriétaires qui enfreignent le dispositif s'exposent à des amendes de 5 000 € à 15 000 € selon la gravité et la récurrence des manquements. Chaque année, des centaines de signalements de locataires permettent d'identifier des situations à risque et de déclencher des contrôles inopinés par le service communal dédié. Cette logique de prévention sanitaire du logement est consolidée par la création, en 2025, d'une Di-



Immeuble réhabilité à la Fauconnière

Le logement n'est plus un secteur isolé : il est devenu le cœur des politiques sociales locales.

rection du logement, de l'habitat, de l'hygiène et de la salubrité publique — une structure qui incarne la perception du logement comme un enjeu autant sanitaire que social.

Malgré ces efforts, la demande de logements reste très supérieure à l'offre disponible à Gonesse. D'après les services municipaux, près de 2 000 demandeurs sont listés pour un logement social, avec plus de 29 000 demandes franciliennes sollicitant la ville en premier choix.

La rotation des logements, en particulier des grands logements, est faible : ce qui bloque l'accès pour les nouveaux demandeurs et prolonge les délais d'attente.

Contraintes externes : le Plan d'exposition au bruit

La municipalité doit aussi composer avec des contraintes réglementaires externes. Le Plan d'exposition au bruit (PEB) limite les zones constructibles autour des infrastructures aériennes, ce qui restreint les possibilités de nouvelles constructions de logements, même lorsque les besoins sont criants.

Au fil des ans, Gonesse a développé une politique du logement multi-facettes, articulant rénovation et conservation, lutte contre l'habitat indigne, dispositifs réglementaires dissuasifs, accompagnement des bailleurs.



2972

demandeurs de logement placent Gonesse en 1^{er} choix



30 104

Franciliens incluent la ville parmi leurs choix



221

permis de louer instruits en 2025
(Contre 182 en 2024)



2061

logements prospectés en 2025



200

parcelles investiguées en 2024



60 à 75

signalements annuels dans la lutte contre l'insalubrité

2 TRANSFORMER

| AGIR DANS TOUS LES QUARTIERS
POUR UNE VILLE ÉQUILIBRÉE





Le parc du Vignois rénové en 2021

Une stratégie posée dès 1995 : croissance maîtrisée, renouvellement urbain, cadre de vie

Transformer une ville, ce n'est pas chercher à la faire grandir pour elle-même, ni répondre à une logique quantitative déconnectée du vécu des habitants. C'est au contraire inscrire son développement dans une trajectoire **harmonieuse, équilibrée et soutenable**, capable de concilier attractivité, qualité de vie et cohésion sociale.

Dès 1995, cette vision structure l'action municipale à Gonesse. À cette époque, plusieurs scénarios prospectifs envisageaient une croissance démographique rapide, susceptible de faire basculer la commune dans une logique d'extension urbaine massive. La municipalité a fait un autre choix : **maîtriser la croissance**, refuser l'étalement urbain, privilégier **le renouvellement de la ville sur elle-même**, tout en améliorant durablement le cadre de vie et l'offre de services publics.

Ce choix stratégique s'est imposé comme une évidence au regard des contraintes fortes qui pèsent sur le territoire : proximité immédiate de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, nuisances aériennes et environnementales, flux logistiques et humains intenses, pression foncière propre à l'Île-de-France, concurrence territoriale accrue et enjeux majeurs de mobilité et d'accessibilité.

Face à ces contraintes, le fil conducteur revendiqué depuis trente ans reste le même : **réduire les effets négatifs, valoriser les atouts** — la jeunesse de la population, la richesse des espaces agricoles et naturels, et le potentiel de projets structurants capables de redessiner la ville sans la dénaturer.



L'inauguration de l'école maternelle Lucie Aubrac en présence de Raymond Aubrac le 20 juin 2005

La transformation des quartiers de Gonesse

Depuis le milieu des années 1990, Gonesse a connu une transformation profonde de son paysage urbain, social et architectural. D'un bourg agricole centré autour du centre-ville, la ville a connu des projets de renouvellement urbain, de construction de logements, d'amélioration des équipements publics et d'ouverture de nouveaux espaces publics.

La municipalité conduite par Jean-Pierre Blazy a piloté ces évolutions avec une stratégie de renouvellement urbain et de mixité sociale, s'appuyant sur des conventions avec l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation

Urbaine), des contrats de développement territorial (CDT) et la participation active des habitants. Les transformations s'inscrivent dans une vision où chaque quartier se développe selon ses usages, besoins et caractéristiques propres.

Le quartier de Saint-Blin - Le Vignois - La Madeleine : résidentialisation et réaménagement

À partir des années 1995-2000, le quartier de Saint-Blin était considéré comme un secteur enclavé et marqué par la dégradation de son habitat social. La municipalité a engagé un vaste programme de renouvellement urbain pour désenclaver ce quartier, améliorer son cadre de vie et diversifier son parc de logements.

1998-2002 : Centre socioculturel Louis Aragon - Début des opérations urbaines avec la démolition d'un bloc commercial abandonné et la construction du centre socioculturel Louis Aragon. Ce lieu est pensé comme un point d'appui pour les associations, les familles et les activités de quartier, marquant le début de la transformation.

2002-2012 : rénovation du quartier Saint-Blin - La municipalité entame en 2002 un programme de rénovation successive du quartier :

démolition des allées Delacroix, Cézanne et Fragonard dès 2005, puis des allées Manet, puis Michel-Ange et Rembrandt jusqu'en 2012. Ces opérations permettent de désenclaver le quartier, de créer des voies nouvelles et des îlots mieux intégrés à la ville.

2005 : signature de la convention ANRU pour Saint-Blin / La Madeleine - La ville et l'EPA (Établissement Public d'Aménagement) Plaine de France signent une convention d'aménagement en février 2005 pour la ZAC de La Madeleine, visant à organiser la mixité sociale et intergénérationnelle dans le quartier.

Ces réhabilitations ont permis de transformer un quartier perçu comme dégradé en un espace plus ouvert, doté de mixité fonctionnelle et d'un parc de logements rénovés ou reconstruits, avec une amélioration notable de la circulation, des équipements publics et de l'intégration au tissu urbain adjacent.



Le bâtiment
que les habitants
avaient nommé
« blockhaus »
en 1996



La Maison
des Habitants
Louis Aragon
construite après
la démolition
du « blockhaus »,
ici en 2012



La construction de l'école Marc Bloch
en novembre 2020

Le quartier de la Fauconnière : résidentialisation et extension des services publics

Le quartier de la Fauconnière, conçu dans les années 1960 comme un grand ensemble autonome, a bénéficié d'une série de réaménagements importants depuis les années 1990 : résidentialisation des espaces, rénovation des façades, reprise des équipements publics et amélioration des liaisons avec le reste de la ville et la gare.

Années 2000-2010 : résidentialisation des immeubles sociaux - Des travaux successifs menés avec les bailleurs visent à améliorer l'isolation, les façades et les circulations piétonnes dans les îlots habités, en lien avec les politiques de renouvellement urbain métropolitain (Programme National de Rénovation Urbaine).

2006 : salle multisports Léo Lagrange

- L'inauguration d'une salle sportive moderne (Léo Lagrange) en 2006 étend l'offre d'équipements sportifs du quartier et favorise les activités associatives telles que le karaté et le judo.

Depuis 2010 : amélioration des services et espaces publics

- Création de pistes cyclables, reprise de voiries et renforcement des dessertes de transport collectif, notamment vers la gare de Villiers-le-Bel-Gonesse-Arnouville, s'inscrivent dans une politique continue d'amélioration de l'accès aux services métropolitains.

L'ancien cinéma théâtre
municipal Jacques Prévert en 1999



Le cinéma Jacques
Prévert rénové entre 2004 et 2006





L'école Louise Michel en 2017



La place des Marronniers en 2017



Le complexe sportif Colette Besson en 2017

Le quartier des Marronniers : patrimoine, équipements et espaces publics

Les Marronniers étaient historiquement l'un des deux quartiers structurants de la commune avec le centre-ville. Depuis les années 1990, il a vu se succéder des projets de réaménagements à petite échelle, centrés sur le patrimoine, l'éducation et les loisirs.

1997 : École Louise Michel - La construction de l'école Louise Michel répond à l'augmentation démographique du quartier, tout en consolidant le rôle éducatif de la commune.

2013 : réhabilitation de la place des Myosotis - La rénovation de la place et la création d'une aire de jeux ont redonné vie à l'espace public central du quartier, favorisant les rencontres familiales et l'animation de proximité.

Équipement sportif Colette Besson - Réhabilitation et construction d'équipements sportifs modernisés pour répondre aux besoins croissants des habitants.

Ces interventions ont permis d'améliorer les équipements pour les familles et valoriser les espaces publics.



La place du Général De Gaulle rénovée en 2025

Le centre-ville : rénovation urbaine, dynamisation commerciale et logements

Le centre-ville a été au cœur des préoccupations municipales pour renforcer l'attractivité commerciale, améliorer l'accueil des services publics et développer l'habitat dans un secteur patrimonial.

2012-2017 : projet de revitalisation du centre ancien - L'EPA Plaine de France, en partenariat avec la municipalité, lance en 2014 un plan de requalification du centre-ville, visant la création d'environ 150 logements et la valorisation des espaces publics autour d'une nouvelle place arborée.

2013-2020 : réaménagement de la rue de Paris et des espaces publics - Mise en double sens, rénovation des trottoirs et éclairages, ainsi que création d'équipements publics comme des parcs et des terrains de sport de proximité.

Commerces et services de proximité - Par des acquisitions et restructurations de locaux commerçants, la municipalité a favorisé l'installation de nouvelles activités de proximité et services publics sur la place du Général de Gaulle et autour de l'hôtel de ville.

Ces transformations ont permis au centre-ville de rester le cœur battant de Gonesse, combinant habitat, commerce, services et espaces publics dans un cadre urbain rénové.



Le carrefour de la Croix des Ormes rénové en 2013



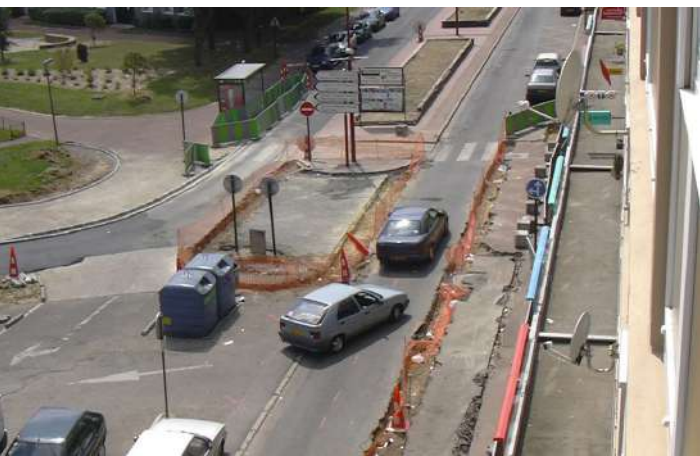
La rue de Paris rénovée en 2013



Intallation de nouveaux commerces en centre-ville



Le pavage du parvis de l'église Saint-Pierre - Saint-Paul, et du haut de la rue du Général Leclerc en 2004



Des travaux de voirie à la Fauconnière en 2004

30 ans d'évolution, vers 2030 et au-delà

Sur la période 1995-2026, Gonesse s'est engagée dans une transformation profonde de ses quartiers, articulée autour de :

- Renouvellement urbain structuré
- Diversification des types de logements et mixité sociale
- Renforcement des équipements publics (sport, culture, scolaire)
- Valorisation des espaces publics et du patrimoine
- Dialogue permanent avec les habitants via conseils et assemblées de quartiers.

Ces chantiers ont modifié le visage de la ville, en renforçant sa cohésion intérieure et son insertion dans l'agglomération métropolitaine.

L'inauguration de la passerelle
du pont d'Écouen réalisé le 29 juin 2009





Une vue du parc de la Patte d'Oie lors de son inauguration en juillet 2017

Espaces publics, mémoire et cadre de vie : une ville qui nomme et reconnaît

Transformer une ville, c'est enfin prendre soin du cadre de vie dans toutes ses dimensions — paysagère, écologique, sociale et mémorielle. Depuis plusieurs décennies, la commune de Gonesse mène une politique volontariste de valorisation de ses espaces verts, intégrée à des démarches de biodiversité, de gestion écologique et d'amélioration du cadre de vie, régulièrement reconnues par le label **Villes et Villages Fleuris**. Cette stratégie s'inscrit dans un projet plus large de **coulée verte et bleue**, visant à relier les espaces naturels et paysagers de la commune par des continuités écologiques, des cheminements piétons et cyclables, et la reconquête progressive des cours d'eau.



L'inauguration du parc de la Patte d'Oie le 11 juillet 2017



La cérémonie de dénomination du Parc Antoinette & Gérard Grégoire le 6 décembre 2025



L'espace naturel du Vignois lors de son inauguration le 3 juin 2021

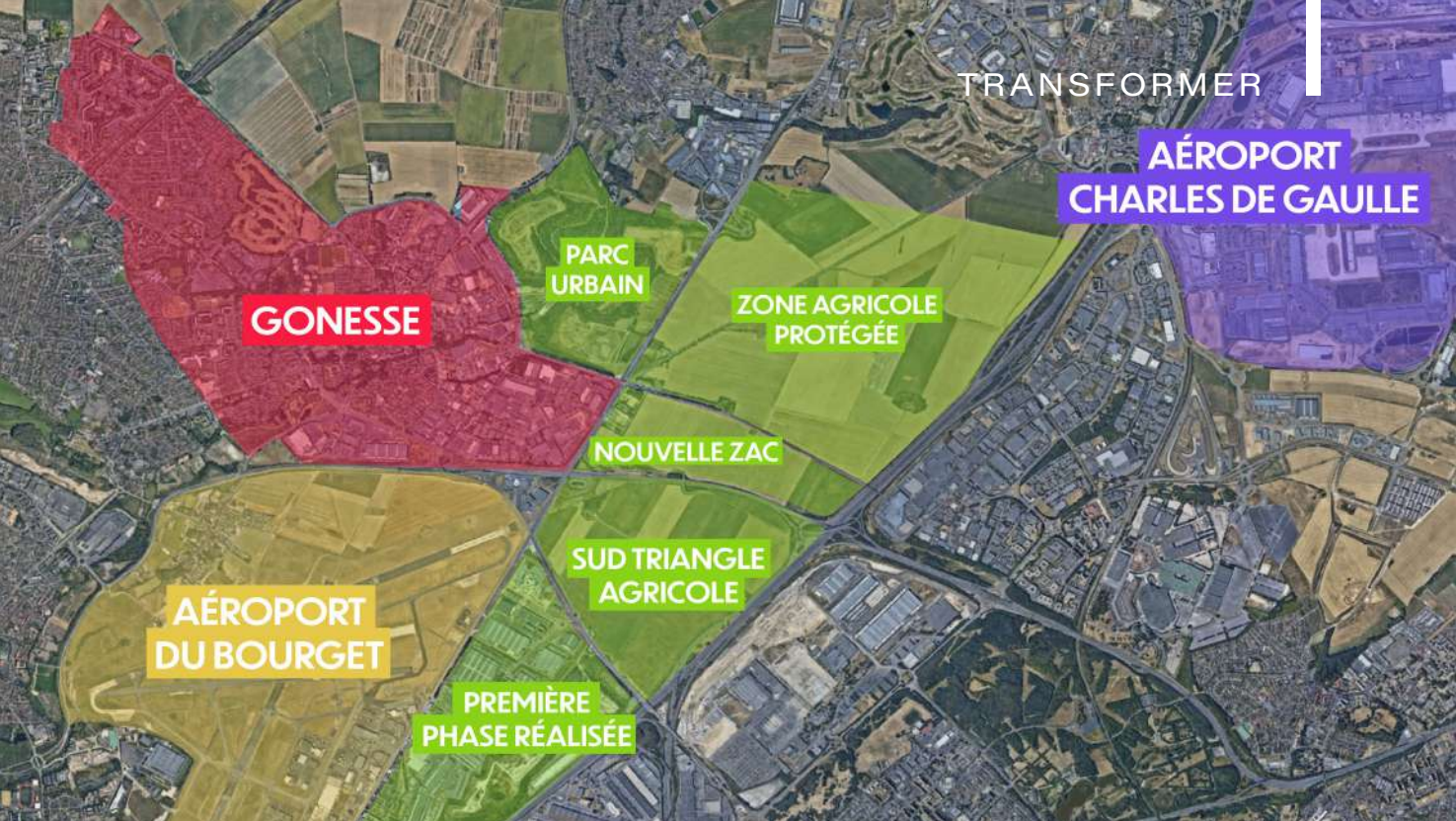
Le parc de la Patte d'Oie, devenu parc Antoinette & Gérard Grégoire

Le parc de la Patte d'Oie illustre de manière exemplaire une **reconquête écologique de long terme**. Anciennement occupé par des cressonnières et des cultures maraîchères, puis utilisé comme décharge municipale jusqu'en 1995, ce site a fait l'objet, après la fermeture de la décharge, d'un vaste travail de dépollution, de plantations et de gestion écologique engagé par la municipalité, sous l'impulsion de Jean-Pierre Blazy et de Gérard Grégoire.

Ouvert au public au printemps **2017**, ce parc est aujourd'hui considéré comme un **véritable poumon vert** pour la ville, offrant sentiers de promenade, espaces de détente, biodiversité et actions de sensibilisation environnementale. Renommé en **2025 Parc Antoinette & Gérard Grégoire**, il est le plus grand espace vert de Gonesse, avec une vocation à la fois récréative, écologique et pédagogique.

L'espace naturel du Vignois

D'une superficie d'environ **12 hectares**, l'espace naturel du Vignois longe la rivière le Croult. Réaménagé et ouvert au public, il a été inauguré le **3 juin 2021**, peu après le retour du Croult dans son lit naturel et la création de bassins de rétention destinés à maîtriser les crues. Ce site s'inscrit pleinement dans la logique de coulée verte et bleue : lieu de promenade, de découverte de la biodiversité locale et de détente, il contribue à reconnecter la ville à son environnement naturel.



Plan de situation du triangle de Gonesse entre les deux aéroports du Bourget et Charles De Gaulle

Gonesse face aux grands projets d'aménagement de l'Est du Val-d'Oise

Au milieu des années 1990, le Triangle de Gonesse devient un espace clé des politiques d'aménagement franciliennes. Sa proximité immédiate avec les aéroports Roissy CDG et du Bourget, les grands axes routiers (A1, RN 17 et RN 370) et ses réserves foncières agricoles de 1100 hectares en font un territoire convoité et fragile.

Les débuts de l'histoire de l'aménagement du Triangle de Gonesse avant 1995

Le terme de Triangle d'or est employé à tel point que le groupe d'assurances AXA décide en 1991 l'acquisition de 116 hectares de terres agricoles à cheval entre Roissy et Gonesse avec l'accord des propriétaires-agriculteurs à un prix avantageux avec le projet de les urbaniser (projet de centre commercial et de centre de congrès). Pour maîtriser les risques évidents de spéculation foncière, l'État met en place la même année une Zone d'Aménagement Différée (ZAD) pour une durée de 14 ans et préserver le caractère stratégique du Triangle. **Le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) de 1994 autorise l'urbanisation sur 450 hectares du Triangle qui est reconnu comme un pôle d'intérêt régional.**

Les premières décisions prises à partir de 1995

Dès son installation l'équipe conduite par Jean-Pierre Blazy annule l'urbanisation prévue des terres agricoles situées au-delà du nouveau boulevard du 19 mars et du golf de la Grande Vallée. La position est clairement de préserver en profondeur les terres agricoles au nord du centre-ville et à l'est de la liaison entre le centre et la Fauconnière (boulevard G. Kerdavid).

Les débuts de l'aménagement de la pointe du Triangle, face à l'aéroport du Bourget, sont engagés sur 80 hectares situés à fois à Gonesse et à Bonneuil-en-France, créant **la zone d'activités des Tulipes, permettant la relocalisation et le développement de la société Manutan ainsi que l'arrivée de nouvelles entreprises comme GL Events et JJA, une crèche, un hôtel et la création de nouveaux emplois.**

Dans le même temps le projet de **Barreau de Gonesse** c'est-à-dire la réalisation de la jonction ferrée entre le RER D et sa gare de Villiers-le-Bel-Gonesse-Arnouville et le RER B et sa gare Parc des Expositions avait été acté par la Région, condition indispensable pour attirer des activités tertiaires.

Le choix du projet du Triangle en 2007

Le concours lancé par l'Établissement Public d'Aménagement de la Plaine de France en 2007 a pour but de fixer un cadre afin d'éviter une urbanisation au fil de l'eau et mal maîtrisée du Triangle de Gonesse en définissant un plan de référence autour d'un quartier d'affaires et d'un pôle de recherche sur 700 hectares maximum.

PROJET FORTIER



PROJET SEURA



Trois propositions sont en compétition, les deux premiers projets proposent d'aménager dans la longueur du Triangle.

PROJET GÜLLER



Le troisième porté par Matis Güller est plus compact et au cœur du Triangle. Il est plus économe de la terre agricole en urbanisant 280 sur les 700 hectares. C'est ce projet défendu par la ville de Gonesse qui est choisi en 2008.

Son empreinte écologique est moins forte tout en maintenant bien évidemment l'ambition d'accueillir des activités à haute valeur ajoutée. Il a permis de préserver un espace de 400 hectares dit « carré agricole » au nord, depuis protégé dans le cadre de la Zone Agricole Protégée (ZAP) décidée par les deux maires de Gonesse et de Roissy-en-France. **Le projet de Matis Güller incarne également la dimension métropolitaine d'un site entre deux aéroports avec ses vues sur la tour Eiffel, le Sacré-Cœur de Montmartre et la fusée du Bourget.**

Le métro de l'espoir

En 2009 le projet du Grand Paris Express du nouveau métro proposait une gare optionnelle sur le Triangle et non une gare assurée. La nécessité de définir un projet structurant pour la Triangle s'impose. **L'éventualité d'y accueillir Roland Garros fut un moment passionnant de mobilisation en 2011 en réponse à la sollicitation de la FFT (Fédération Française de Tennis) qui cherchait un site au nord de Paris pour un nouveau stade.** Le Triangle de Gonesse et la ville gagnèrent en notoriété. Après avoir erré quelque temps ailleurs en Île-de-France, l'atterrissage à Gonesse du projet EuropaCity porté par le groupe Immochan a été suffisant pour que la gare du Triangle facilite la prise de décision de création de la gare du Triangle de la ligne 17 au début 2011.

EuropaCity, un projet caricaturé et amélioré

Le projet initial de 2011 était contestable, trop orienté vers le tourisme international, mais le projet en cours de finalisation fin 2019 était non seulement acceptable, il était transformé. Au départ, trop de surfaces commerciales sans hypermarché alimentaire comme cela a pu être dit par les opposants venus d'ailleurs, des équipements de loisirs surtout, une piste de ski provoqua des oppositions, des équipements culturels et événementiels, enfin des hôtels. Au total trois milliards d'euros d'investissements privés et 10 000 emplois annoncés.

Nous avons travaillé à faire évoluer le projet avant et après la procédure de débat public de 2016. La piste de ski est abandonnée, les surfaces commerciales sont



Une projection d'EuropaCity sur la ZAC du Triangle de Gonesse en 2016

réduites, le programme culturel du projet est renforcé à la faveur des relations établies avec plusieurs grandes institutions parisiennes (Cité des Sciences ...).

Parallèlement l'élaboration du programme de développement économique du Triangle hors EuropaCity se poursuit. En 2017 le projet Triango porté par l'investisseur belge Bopro est retenu sur 15 hectares consacrés à l'économie circulaire. Les différentes procédures d'urbanisme se poursuivent, en particulier la négociation et l'adoption en 2012-2013 du nouveau SDRIF. **Le projet de métro connaît lui aussi des difficultés au gré des alternances politiques sans être remis en cause à l'exception de la ligne 17. La mobilisation des élus a été décisive en 2013.**

En 2017 la mobilisation est toujours nécessaire après l'alternance de 2017 : nouvelle menace sur la ligne 17 comme sur la ligne 18 ; contentieux juridiques devant la justice administrative engagés par les opposants associatifs mais aussi la SCI Aéroville contre le nouveau PLU (Plan local d'urbanisme) de la commune, la ligne 17 et la gare de Gonesse, l'arrêt de création de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) du Triangle.

Le projet de barreau ferroviaire de Gonesse dont la SNCF n'a jamais voulu malgré la position favorable des élus finit par être abandonnée en dépit de notre volonté. **Heureusement la ligne de bus à haut niveau de service (BHNS), ligne 20 aujourd'hui, qui en était la préfiguration avait été mise en service en 2016 en même temps que celle de notre nouvel hôpital.**

Grand Paris Express, métro de l'espoir

Par **JEAN-PIERRE BLAZY**
Député-maire PS de Gonesse

Malgré le chômage et les difficultés sociales, le projet de métro automatique du Grand Paris Express vient redonner un peu de confiance dans l'avenir à des territoires de banlieue qui ont trop souvent connu la relégation et le désintérêt des pouvoirs publics. Le gouvernement, dont le Premier ministre doit annoncer aujourd'hui les orientations et le calendrier du Grand Paris, a l'opportunité historique de réduire la fracture territoriale et les inégalités criantes entre un Ouest parisien très développé et un Est francilien défavorisé. Il

illustration de cette fracture et de la chance qu'offre le Grand Paris Express pour la surmonter : le territoire situé entre Villiers-le-Bel et Clichy-sous-Bois et entre Roissy et Le Bourget. Cette partie de l'Île-de-France réunit les symboles et les contradictions. D'un côté, le chômage et la précarité massifs. De l'autre, des dizaines de milliers d'emplois. Le métro permettra enfin aux habitants des quartiers sensibles d'aller travailler sur les pôles d'emplois les plus dynamiques. Plus de 100 000 emplois et de 6 milliards d'euros d'investissements privés sont en projet sur ce territoire appelé le « Grand Roissy ».

A Gonesse même, la réalisation de la gare du Grand Paris-Ex-

press conditionne la création de 11 500 emplois nouveaux dans le cadre du projet Europa City. Que restera-t-il de cet espoir si le métro n'arrive qu'après 2025 ? Que restera-t-il de ces projets si le choix est fait de réaliser la liaison directe Roissy - Gare de l'Est, appelée « CDG Express », au détriment du métro automatique ? Les élus ont accepté le principe que des adaptations soient apportées au projet initial, que les infrastructures soient redimensionnées et que des économies soient recherchées. Cela ne peut être accepté qu'à condition que les modifications n'entraînent pas un nouveau débat public qui ferait perdre du temps ni que le métro ne se

transforme en un tram ou en une infrastructure inadaptée. La durée d'amortissement peut être allongée, les recettes fiscales rendues plus dynamiques. Le Grand Paris Express ne peut être crédible aux yeux des citoyens que si l'ensemble des enquêtes publiques sont lancées avant les prochaines élections municipales. Nous savons que le précédent gouvernement a entretenu un mythe, celui d'un réseau de métro qui pourrait être construit beaucoup plus vite que nulle part ailleurs dans le monde. Il appartient à François Hollande et à Jean-Marc Ayrault de rétablir la vérité des faits. Pour autant, nous ne pouvons décevoir l'espoir de la banlieue et de sa jeunesse.

La tribune de Jean-Pierre Blazy dans le journal Libération du mercredi 6 mars 2013 sur le projet de métro automatique du Grand Paris Express



Plusieurs centaines de personnes (élus locaux, habitants, acteurs du territoire) se sont rassemblées en novembre 2019 après l'annonce de la suppression d'EuropaCity par Emmanuel Macron

EuropaCity exécuté au mépris de notre territoire

Le projet EuropaCity a été abandonné par décision présidentielle, non pas pour protéger les meilleures terres agricoles du monde, mais pour des raisons politiques, à l'occasion d'un pseudo Conseil de Défense écologique qui n'existe plus aujourd'hui.

En 2019, lorsque le chef de l'État supprime le projet EuropaCity, la co-fondatrice d'En Marche, Astrid Panosyan-Bouvet est directrice des fonctions centrales au groupe Rodamco-Westfield. Or ce groupe a développé le centre commercial Aéroville à Roissy et craignait la réalisation d'un centre commercial concurrent sur le Triangle de Gonesse.

Aujourd'hui et depuis 2013, année d'installation d'Aéroville, ce sont pourtant bien des commerces à Paris Nord II (Gonesse), y compris des commerces d'Usines Center qui ont fermé et restent fermés aujourd'hui, ayant entraîné la suppression d'emplois à Gonesse. Mais sous des parures écologistes, il fallait condamner EuropaCity pour protéger Aéroville et les amis et soutiens d'Emmanuel Macron.

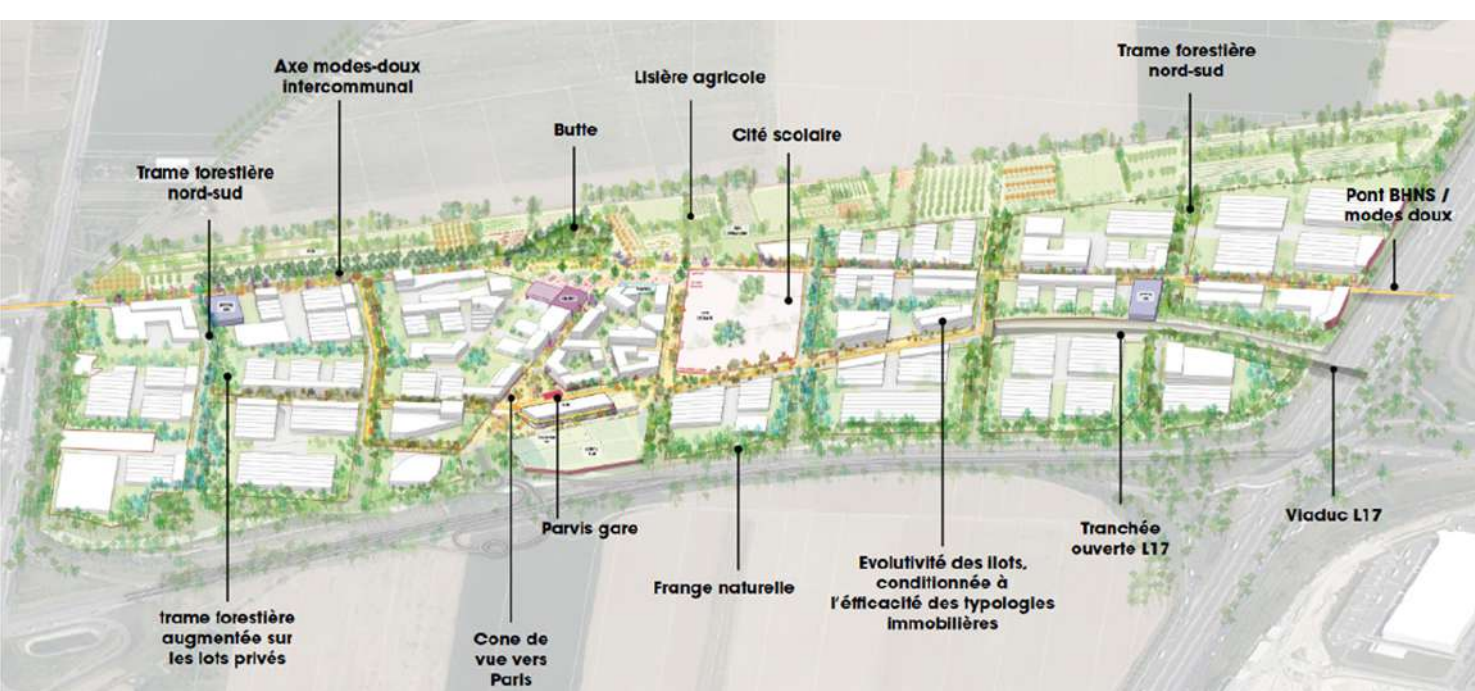
Au cours des années 2010, la ville défend, pour le Triangle de Gonesse, la volonté d'en faire un territoire d'emplois et d'activités, autour du projet EuropaCity, complémentaire des zones existantes comme Paris Nord 2, tout en refusant une urbanisation généralisée.

Cette position s'inscrit dans une vision de long terme, où le développement économique doit bénéficier directement au bassin d'emploi local, sans compromettre les ressources foncières agricoles.

2020-2025 : un projet resserré

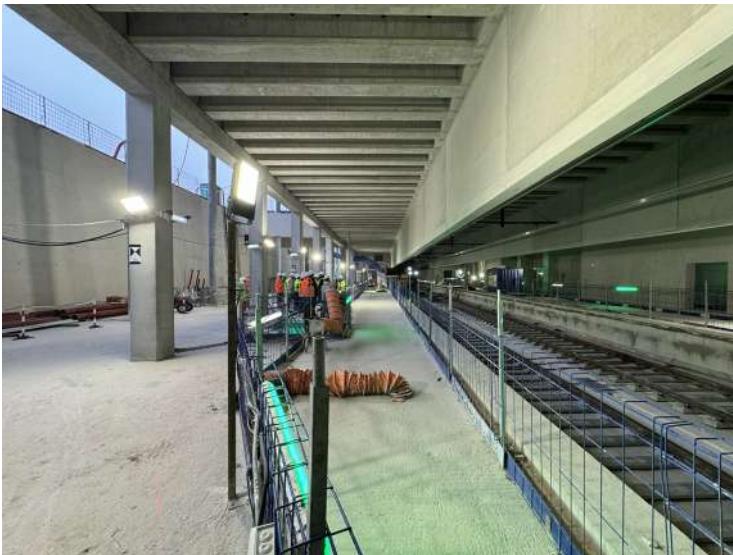
Après avoir supprimé unilatéralement EuropaCity et après plusieurs années d'études et de procédures, l'État et les collectivités valident la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) recentrée, d'une superficie de 121,8 hectares, soit moins de 15 % du Triangle historique. Cette ZAC se structure autour de la gare du métro de la ligne 17 du Grand Paris Express, dont l'ouverture est prévue fin 2028. Elle prévoit entre autres projets : l'ouverture à la rentrée 2028 d'une cité scolaire à vocation internationale et agricole, avec sa ferme pédagogique de plusieurs hectares dédiée à l'exploitation agricole. En amont de cette ouverture, une préfiguration des classes internationales a été mise en place dans une école de Gonesse. La gare accueillera un véritable pôle d'attractivité réunissant des commerces, des entreprises, le CNAREP, les projets Bopro et Agoralim. Enfin, la ZAC accueillera de nombreuses entreprises sélectionnées dans le secteur de la bioéconomie et du développement durable. L'ensemble formera un écosystème irrigué par des voies de mobilité douces, le BHNS et des espaces de stationnement.

Surtout, cette ZAC confirme un principe défendu de longue date par la municipalité : le maintien d'un vaste périmètre agricole (170 ha) hors urbanisation, garantissant la pérennité des exploitations et la fonction nourricière du terri-



Plan guide de la nouvelle ZAC du Triangle

toire. La perspective d'Agoralim renforce encore la vocation agricole du site.
 En 2025, la Ville de Gonesse a lancé une étude « flash » sur l'avenir de la partie sud du Triangle de Gonesse. Confiée au groupement HDZ, avec le cabinet Earth Avocat, cette démarche vise à identifier les perspectives d'évolution du site dans le respect du cadre du nouveau Schéma directeur environnemental (SDRIF-E). Elle explore les possibilités d'évolution du site en conciliant préservation des terres agricoles, développement économique local et transition écologique. Partagée avec les acteurs du territoire, cette étude constitue une base de travail commune pour accompagner l'évolution du secteur vers un espace agricole productif, durable et conforme aux prescriptions règlementaires..



Chantier des quais de la gare de Gonesse en novembre 2025

2026 : première signature avec BOPRO

Le 4 février 2026, une convention stratégique est signée entre la Ville de Gonesse, la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, Grand Paris Aménagement et l'incubateur belge BOPRO.

Cette convention marque le lancement de la phase de développement économique opérationnel de la ZAC. Pour la municipalité, cette étape concrétise près de vingt ans de travail de planification, en traduisant les orientations stratégiques en projets tangibles.



Signature d'une convention stratégique entre la ville de Gonesse, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, Grand Paris Aménagement et le groupe BOPRO

3 FÉDÉRER

CONSTRUIRE DU COMMUN,
RENFORCER LE LIEN SOCIAL
ET AGIR ENSEMBLE





Jour de rentrée scolaire à l'école Marc Bloch en 2023

L'éducation, un engagement fondateur au cœur de l'action municipale

Depuis son élection en 1995, Jean-Pierre Blazy a fait de l'éducation l'une des priorités structurantes de l'action municipale. Parce que l'école demeure le premier levier d'émancipation et d'égalité des chances, la Ville de Gonesse a construit, mandat après mandat, une politique éducative ambitieuse fondée sur une conviction constante : chaque enfant doit pouvoir réussir, quels que soient son origine sociale ou son lieu de vie.

Cet engagement s'est traduit par des investissements continus dans les écoles, leur rénovation, leur équipement et l'amélioration des conditions d'accueil des élèves, mais également par le développement d'une véritable politique éducative locale dépassant largement le seul cadre scolaire.

À Gonesse, l'éducation est progressivement devenue une responsabilité collective associant enseignants, services municipaux, associations, parents et partenaires institutionnels.



Un des Tableaux numériques interactifs installés dans toutes les classes de la ville, en 2023



Fête de la crèche
Victor Hugo
en juin 2025

Agir pour la réussite éducative dès la petite enfance

Le service de la Petite enfance gère et anime les trois structures d'accueil municipales des 0-3 ans : la halte-garderie à Saint-Blin, la crèche Victor Hugo à la Fauconnière et la crèche familiale au centre-ville. La création de deux nouvelles crèches, la première dans la zone d'activités des Tulipes et la seconde dans le quartier de Saint-Blin la Madeleine a augmenté le nombre des places d'accueil. Chaque mois, le café des parents permet aux familles d'échanger avec les auxiliaires de puériculture et les psychologues d'établissements sur des sujets d'alimentation et de santé. Avec l'Atelier Santé Ville, des stages sanitaires sont organisés avec les étudiants paramédicaux qui interviennent dans les cafés des parents. Une fois par mois, les enfants vont dans les médiathèques pour emprunter des livres et des conteurs viennent raconter des histoires directement dans les centres d'accueil. **La Semaine nationale de la petite enfance a lieu chaque année en mars, réunissant, parents, éducateurs et enfants autour d'un sujet.** En 2026, le thème est « Des équilibres ». La petite enfance se construit en liaison étroite entre les enfants, les crèches et les parents,

Lionel Jospin, premier ministre de 1997 à 2002
au Collège François Truffaut pour la création du dispositif
de veille éducative en septembre 2001



pour une croissance encadrée et équilibrée qui n'abandonne personne.

Prévenir le décrochage scolaire dès le plus jeune âge

L'importance persistante de l'échec scolaire a engagé la ville à agir pour la prévention du décrochage éducatif dès le plus jeune âge. Trop souvent à la base de l'échec scolaire et éducatif des adolescents, de leurs souffrances et de leurs violences se retrouvent en échec à l'école et des difficultés dans la famille. **Engagé dans la politique de la ville dès le premier mandat municipal et dans la réflexion sur le sujet au niveau national, Jean-Pierre Blazy a été chargé avec un autre député en 2001 par le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, d'une mission visant à proposer une démarche de veille éducative ayant pour objet le développement d'une démarche qui engagerait l'ensemble des acteurs concernés par l'éducation ou l'insertion des jeunes.** La création de cellules locales de veille éducative a été décidée. En 2005, dans le prolongement des Programmes de Réussite éducative (PRE) ont été institués. Ils constituent des outils essentiels d'accompagnement individualisé. Ils permettent d'intervenir précocement auprès des enfants rencontrant des fragilités scolaires, sociales ou familiales. **Les dispositifs d'aide aux devoirs et de soutien scolaire, déployés dans les écoles, les centres sociaux et les structures municipales, permettent chaque année à de nombreux élèves de bénéficier d'un accompagnement régulier.**

Les rythmes scolaires : une conviction qui reviendra au cœur des préoccupations

Les rythmes scolaires ou la réforme de la semaine de quatre jours et demi engagée en 2013 par Vincent Peillon, sous la présidence de François Hollande, constitue une étape majeure dans cette trajectoire éducative.

Le ministre s'était rendu à Gonesse afin de sa-



L'école Roger Salengro en 2013 après travaux

luer l'implication de la ville dans la mise en œuvre de cette réforme visant à mieux respecter les rythmes biologiques et cognitifs des enfants. Son objectif était de mieux répartir les apprentissages sur la semaine, d'alléger les journées de classe, de réduire la fatigue et de favoriser la réussite scolaire. **La semaine de quatre jours et demi permettait notamment d'éviter la concentration excessive des enseignements sur des journées longues et éprouvantes.**

Le renvoi aux maires :

À partir de 2017, sous la présidence d'Emmanuel Macron, l'organisation des rythmes scolaires a été renvoyée à la responsabilité des maires. La grande majorité des communes françaises est alors revenue à la semaine de quatre jours. À Gonesse, le dispositif a été maintenu jusqu'en 2020. Ce n'est qu'après cette période exceptionnelle que la municipalité a dû y renoncer. Maintenir un dispositif devenu impopulaire n'était pas un choix électoralement rentable. C'était un choix de conviction. Jean-Pierre Blazy a assumé cette position parce qu'il considérait que l'intérêt des enfants devait primer sur l'air du temps.

La réussite scolaire ne se joue pas uniquement dans la salle de classe. Elle dépend du rythme de l'enfant, de la qualité de son environnement éducatif, de l'accès à la culture et au sport, du cadre proposé en dehors des heures strictement scolaires. Donc, la question des rythmes scolaires reviendra au cœur du débat national sur l'éducation. Non par nostalgie d'une réforme passée. Mais parce que les défis éducatifs sont là, entiers. Met-on réellement l'intérêt de l'enfant au centre des décisions publiques ?



Visite de Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale en 2013, à l'école Roger Salengro

De la veille éducative à la Cité éducative :

La labellisation Cité éducative obtenue le 26 mai 2025 marque l'aboutissement logique de près de trente années d'engagement municipal en faveur de la jeunesse. Grâce à cette labellisation, la Ville bénéficie d'une enveloppe annuelle dédiée permettant de renforcer les actions éducatives engagées dès l'année scolaire 2024-2025 dans les quartiers prioritaires et au sein de 11 établissements scolaires. La programmation se décline en 22 actions destinées aux jeunes de 0 à 25 ans : lecture partagée, accompagnement à la parentalité, éducation aux médias, découverte des métiers, projets culturels, prévention, engagement citoyen et ouverture vers l'emploi.

Pourquoi la question des temps de l'enfant reviendra ?

Dix ans après avoir écarté le sujet en en déléguant la responsabilité aux maires, Emmanuel Macron le voit revenir comme une nécessité dans le rapport de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant. La convention recommande une réforme globale pour rééquilibrer la journée des enfants en respectant davantage leurs rythmes biologiques et en donnant plus de place au repos, aux activités et à la vie familiale. Les conclusions du rapport prouvent bien la nécessité de penser et d'aménager les temps de l'enfant, nécessité qui s'imposera inévitablement.



Une démonstration de gymnastique lors de « Gonesse en fête » en 2025

Un accès au sport pour tous

À Gonesse, l'accès de tous à la pratique sportive ne relève ni d'un effet d'annonce, ni d'une simple obligation réglementaire, cela s'inscrit dans une politique municipale construite dans la durée, qui fait aujourd'hui de la ville un territoire moteur dans le Val-d'Oise.

Une dynamique engagée dès 2006 : de l'accessibilité à l'inclusion

Les plans d'action se structurent, les moyens humains et les partenariats se développent afin d'accompagner les habitants en situation de handicap dans leur quotidien.

Le champ d'action intègre :

- la culture, le sport et les loisirs accessibles,
- la sensibilisation du grand public,
- le soutien à l'autonomie,
- l'innovation sociale et l'inclusion,
- la responsabilité sociale locale.

La commission, présidée par le maire et composée d'élus, d'associations, de citoyens et de personnes concernées par le handicap, joue un rôle central d'observation, de coordination et de proposition. L'objectif est clair : rendre non seulement les bâtiments accessibles, mais la ville accueillante pour tous les types de handicap — physiques, sensoriels, cognitifs ou psychiques.

Des services concrets pour les habitants

Cette politique se traduit par des engagements précis :

- amélioration continue de l'accessibilité des bâtiments, équipements municipaux, voirie et espaces publics,



Ouverture de la Semaine Olympique et Paralympique avec les enfants des écoles en 2024

- facilitation de l'accès aux transports et aux services municipaux,
- objectif d'une chaîne de déplacement continue.

La Ville informe également les habitants sur les aides financières, les dispositifs d'accompagnement personnalisés et les démarches administratives, afin de permettre aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants de faire valoir pleinement leurs droits.

L'Atelier Santé Ville accueille régulièrement les publics concernés. Des permanences juridiques gratuites, en lien avec des associations comme APF France Handicap, apportent un soutien concret sur les droits sociaux, les démarches et l'accès aux prestations.

Sports et équipements : un territoire plus dynamique

Le complexe sportif Stade Eugène Cognevaut à Gonesse a bénéficié ces dernières années d'une réhabilitation majeure, comprenant la rénovation de sa tribune, vestiaires et installations d'athlétisme, avec une mise aux normes modernes des équipements. Parmi les investissements : tribunes rénovées avec larges baies vitrées, 13 vestiaires, espaces de convivialité, terrain de football de 105 m x 68 m, installations accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Une phase antérieure de travaux (livrée autour de 2022) a coûté environ 1,416 M€ HT pour les tribunes et vestiaires. Ce complexe sert aujourd'hui à plusieurs clubs locaux (RC Gonesse, Entente Gous-sainville-Gonesse, athlétisme) et aux scolaires, favorisant la pratique sportive dès le plus jeune âge.

Défilé des écoles au stade Cognevaut lors de la cérémonie d'ouverture de la Semaine Olympique et Paralympique en 2024





La tribune du terrain d'honneur « Jean-Pierre Papin » dénommée tribune « Rino Della Negra » en février 2026, ici lors de l'inauguration du stade Eugène Coghévaut le 13 mai 2023



L'inauguration du complexe sportif Léo Lagrange le 28 novembre 2006



L'inauguration du complexe sportif Jesse Owens en présence de Lilian Thuram le 6 mai 2016

Une ville accessible, active et solidaire

De l'accessibilité de la voirie à la pratique handisport, de l'accompagnement administratif à la Maison Sport Santé, Gonesse a fait évoluer sa politique du handicap d'une logique réglementaire vers une démarche globale d'inclusion.

Le sport y occupe une place stratégique : il crée du lien, favorise l'autonomie, améliore la santé et participe à l'intégration sociale. Cette cohérence entre politique handicap, santé, éducation et vie associative traduit l'ambition de permettre à chaque habitant, quelles que soient ses capacités, son âge ou sa situation, de trouver sa place dans la cité.

Gonesse, terre Olympique

Au printemps 2024, à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Gonesse a organisé des villages olympiques et paralympiques dans tous les quartiers de la ville, transformant les rues en véritables infrastructures sportives et conviviales. **Pendant plusieurs semaines, les habitants, et en particulier le jeune public, ont pu s'essayer à l'escrime, au tir à l'arc, au basket, bref, à toutes les disciplines olympiques et paralympiques. Tous les samedis, les villages olympiques et paralympiques ont animé la ville des couleurs olympiques.**



La visite de la nouvelle piscine intercommunale lors de son ouverture au public le 7 février 2026, en présence de Slim Ghomrasni, directeur des sports de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, avec Florent Roucan, Adjoint aux sport, et Ramata Diop, Adjointe de quartier déléguée au quartier de la Fauconnière

La piscine à la Fauconnière enfin ouverte

La piscine est arrivée au terme de ses travaux. elle ouvre en février 2026, après deux ans de retard. Le Conseil municipal a choisi de la nommer du nom de Marcel Cerdan.

Une piscine à l'image de Gonesse

Les travaux sont enfin finis et les premiers visiteurs ont pu faire leurs premières baignades en février. Petite visite guidée.

Vous entrez dans un vaste hall accueillant et lumineux. À votre droite, se tiennent les vestiaires du bassin ludique et ceux des scolaires. À gauche, les vestiaires du grand bassin.

À une profondeur variant de 3 à 4,5 mètres, le grand bassin de compétition a été complètement réaménagé. Le bassin ludique est équipé d'une banquette massante. Une paroi vitrée et amovible sépare les deux bassins, par exemple en cas de compétition, favorisant ainsi l'intimité des baigneurs et la concentration des nageurs. À côté du bassin ludique, vous pouvez emprunter un accès qui donne à un solarium. À l'étage, il y a un espace détente et de surveillance.



Le gymnase Marcel Cerdan à la Fauconnière



La parade « 3 éléphants passent » composée d'artistes et de Gonessiens dans le cadre du festival Primo en octobre 2025

Culture : moderniser, rapprocher, diversifier

La politique culturelle de Gonesse s'est transformée profondément pour être plus participative, ancrée dans le territoire et accessible à tous.

Réhabilitation de l'ancienne ferme de Coulanges : une médiathèque moderne

L'ancienne ferme de Coulanges datant du XVIII^e siècle a été complètement réhabilitée en 2007 pour devenir une médiathèque moderne de 1800 m², intégrant espaces de lecture, ressources numériques et activités culturelles pour tous les âges. Ce pôle culturel accueille aussi des ateliers pour enfants, des clubs de lecture et des expositions montrant la diversité des cultures locales.



La médiathèque de Coulanges en 2016



L'ouverture de la saison culturelle 2024-2025 à la salle Jacques Brel le samedi 28 septembre 2024

Maison des Habitants Louis Aragon & Micro-Folie

Le quartier Saint-Blin a connu une transformation majeure entre 2005 et 2012 avec la destruction de l'ancien centre commercial et de 260 logements sociaux devenus vétustes pour créer tout un nouveau quartier la Maison des Habitants Louis Aragon en 2013, dotée d'un *fablab* et surtout d'une Micro-Folie — un espace culturel numérique fait pour découvrir de grandes œuvres à travers des technologies interactives.

Cette Micro-Folie est devenue un lieu de médiation culturelle, d'accès aux arts et d'éducation artistique, avec une programmation mensuelle ouverte à tous.

Salle Jacques Brel, Maison des Arts et cinéma Jacques Prévert

La salle polyvalente Jacques Brel, lieu de spectacles et d'événements, fait l'objet d'un projet de réhabilitation pour moderniser ses équipements et mieux accueillir les artistes et le public.

La Maison des Arts et le cinéma Jacques Prévert offrent une programmation tout au long de l'année pour enfants et adultes, avec des tarifs adaptés pour encourager la participation. Le Festival du Court-Métrage des Jeunes, dont la 10^e édition s'est tenue fin 2025, ou Ton clip au Ciné sont des exemples phares de participation des jeunes et des habitants à la culture.

La Micro-folie de Gonesse en décembre 2019



La Maison des Arts inaugurée le 16 octobre 2021



Les Lauréats du 9^e Festival du court-métrage des jeunes en 2024





À l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération de la Ville, un défilé en tenue militaire a replongé la population dans l'Histoire, entre blindés, tractions d'époque et bus de 1936

Grands événements : célébrer, rassembler, faire mémoire

Dès son élection en 1995, Jean-Pierre Blazy fait le choix fort de redonner toute sa place à la fête populaire à Gonesse. La célébration de la Fête nationale du 14 juillet est relancée avec ambition, marquée notamment par le retour d'un grand feu d'artifice, devenu au fil des années un rendez-vous attendu, fédérateur et emblématique de la vie gonesse.

Un article du magazine *Le Gonnassien* de juillet-août 2000 sur les festivités de l'an 2000 qui se sont déroulées les 3 et 4 juin 2000

À l'aube du nouveau millénaire, la Ville s'inscrit pleinement dans cet élan collectif en proposant des événements inédits à l'occasion du passage à l'An 2000. Événement marquant : **la grande fresque humaine de 25 tableaux avec 2000 figurants, organisée par 150 bénévoles, retraçant les grands moments historiques de la commune, de l'an 1000 à l'an 2000**, à travers le théâtre, la danse, la pyrotechnie et le chant, marquant l'entrée de Gonesse dans le XXI^e siècle et affirmant déjà une volonté municipale de faire de l'événementiel un moment de rassemblement et de projection commune.

Au-delà des grands rendez-vous nationaux, la Ville s'attache également à mettre en lumière son identité singulière et son histoire locale. **Au début des années 2000, un spectacle original consacré aux « 100 boulangers de la ville » voit le jour en 1919.** Ce projet artistique et populaire, mené avec le concours des Ballets du Val-d'Oise et du Comité des fêtes, associe création chorégraphique, mémoire collective et participation locale, illustrant déjà une volonté forte : faire de la culture un bien partagé, accessible à toutes et tous.

Cette dynamique festive se renouvelle au fil des années. En décembre 2022, la Ville crée un Village de Noël, renouant avec la magie

Festivités de l'an 2000
Un franc succès

Les Festivités de l'an 2000 qui se sont déroulées les 3 et 4 juin dernier à l'initiative de la direction des Actions culturelles et du Comité des Fêtes, ont connu un incontestable succès.

Près de 150 bénévoles ont participé à la grande fresque retraçant les grands moments historiques de la commune, de l'an 1000 à nos jours, à travers le théâtre, la danse, la pyrotechnie et le chant... avec la participation de 150 enfants des écoles élémentaires de la ville pour reconstituer le

logo de la ville.

Mille cinq cents spectateurs étaient là ce soir-là pour découvrir le fruit d'un travail de plusieurs mois.

Le défilé futuriste du lendemain a fait se mobiliser pour un grand circuit dans la rue, une foule déguisée, maquillée et enthousiaste, derrière les différents chars associatifs construits avec talent par Michel Toffi et Jean-Louis Garnier pour le quartier du centre ville, sans oublier Lionel Hochart, Yves Blanc, Michel Valcke et Moussa Bendriss et les jeunes du club Saint-Exupéry pour le quartier de La Fauconnière.

Tous les participants ont ensuite convergé vers le stade Eugène-Cognevaut où les stands régionaux et animations diverses de la "Faites plurielle" les attendaient pour de nouvelles réjouissances.

Un grand lâcher de ballons s'est envolé vers le ciel ensoleillé, comme autant d'espérances de voir se renouveler une telle manifestation.

1 - Mille cinq cents personnes entrecroisées dans les gradins. 2 - Tableau n° 4, l'industrie du drap appelée "La Gonnasse" (constituait une source de revenus indispensables aux Gonnassiens). 3 - Tableau n° 9, "Fête de la plume". En 1770, le premier maître d'appelle René Contempron. 4 - Chœur du centre. 5 - Chœur-fusée de La Fauconnière. 6 - Chœur Chorégraphie (École Gonnassienne). 7 - Les "Faites plurielle" ont envahi la ville. 8 - Autriche 2000. 9 - Les "Vivants" ont maugé et distribué des centaines de paquets de bonbons.

des fêtes de fin d'année après de longues années de marché traditionnel. Ce nouveau format, plus immersif et convivial, trouve rapidement son public. Il fusionne naturellement, dès décembre 2023, avec le Marché de Noël, donnant naissance à un grand rendez-vous hivernal fédérateur, mêlant animations, rencontres, esprit familial et attractivité du centre-ville.

Le village de Noël de 2023 sur le parvis de l'Hôtel de Ville





Le spectacle « Gonesse, la ville aux 100 boulangers » dans la cour de la ferme de Coulanges le 15 juin 2019

L'année 2023 marque également la naissance d'un événement inédit : Gonesse en fête. Cette manifestation rassemble fête populaire, fête des sports et engagement associatif. Elle met à l'honneur la vitalité des clubs, des bénévoles et du tissu associatif local, tout en affirmant le sport comme un puissant vecteur de convivialité et de cohésion sociale.

Enfin, l'année 2024 s'inscrit comme un temps fort de mémoire et de transmission à l'occasion des 80 ans de la Libération de Gonesse. De nombreuses initiatives municipales rythment l'année : expositions, actions pédagogiques et temps de réflexion collective. Un colloque d'Histoire consacré à la Résistance réunit

historiens et spécialistes, tandis que le 14 juillet 2024 prend une dimension particulière, placé sous le signe des « bals clandestins sous l'Occupation », mêlant évocation historique et célébration populaire. Cette séquence mémorielle se prolonge avec une journée dédiée à la Libération de Gonesse, le 30 août 2024, temps fort de recueillement, de transmission et de fierté collective.

À travers ces grands événements, la Ville de Gonesse affirme une ligne constante : faire de la fête un levier de lien social, un outil de mémoire vivante et un espace de rassemblement, où se croisent générations, histoires et engagements.



Matis Bloch, arrière petit-fils de Marc Bloch à l'école de la Fauconnière à l'occasion des 80 ans de la Résistance et de la Libération en novembre 2024



La célébration du 40^e anniversaire du jumelage à Leonessa, en présence de Gianluca Gizzi, maire de Leonessa, en mai 2022

Leonessa - Gonesse : un jumelage vivant, humain et fidèle

Le jumelage entre Gonesse et Leonessa est bien plus qu'un lien institutionnel entre deux communes européennes. Il incarne une relation durable, tissée au fil des décennies, fondée sur l'amitié entre les peuples, le dialogue culturel et la volonté partagée de construire une Europe des citoyens.

Depuis sa création, ce jumelage a permis de nombreux échanges humains et culturels : rencontres entre élus, échanges réguliers, voyages des jeunes des deux communes, ont régulièrement rythmé la relation entre les deux villes. Ces moments de partage ont contribué à faire découvrir aux Gonessiens la richesse du patrimoine, de l'histoire et des traditions de Leonessa, tout en offrant aux habitants de la commune italienne un regard privilégié sur la vie locale gonesienne.

Au-delà des symboles, ce jumelage s'est toujours appuyé sur l'engagement concret des élus et des habitants, véritables chevilles ouvrières de cette relation européenne. Accueils en famille, événements culturels, temps festifs et commémoratifs ont permis de créer des liens sincères et durables, souvent transmis de génération en génération.

Sous les mandats de Jean-Pierre Blazy, la Ville a constamment réaffirmé son attachement à ce jumelage, convaincue que ces coopérations locales participent pleinement à la construction d'une citoyenneté européenne vivante, ancrée dans le quotidien. Dans un contexte international souvent fragile, le lien entre Gonesse et Leonessa rappelle l'importance du dialogue, de la solidarité et de la rencontre entre territoires.

En mai 2026, le jumelage entre Gonesse et Leonessa fêtera son 45^e anniversaire, une étape symbolique qui viendra rappeler la longévité, la solidité et la vitalité de cette relation. Cet anniversaire constituera un temps fort pour célébrer le chemin parcouru, mais aussi pour ouvrir de nouvelles perspectives de coopération, notamment en direction de la jeunesse, de la culture, du sport et de la citoyenneté européenne. Aujourd'hui encore, ce jumelage demeure un socle précieux, porteur de projets et d'avenir, incarnant une conviction forte : celle que les liens entre les villes, lorsqu'ils sont fondés sur l'humain, peuvent durablement rapprocher les peuples.



Le Forum des associations à la salle Jacques Brel en 2016

Citoyenneté, participation et vie associative

Dès son élection en 1995, Jean-Pierre Blazy a dynamisé la participation des habitants aux décisions communales. Les assemblées de quartiers permettent aux Gonessiens de participer directement aux projets municipaux et le Conseil local de la vie associative coordonne le tissu associatif gonessien qui est très riche avec plusieurs de 70 associations actives dans la ville.

L'assemblée de quartier des Marronniers en 2018



Conseils de quartiers, assemblées et débat citoyen

Depuis plus de 20 ans, Gonesse a structuré des conseils et assemblées de quartiers pour rapprocher habitants et institutions, encourager la participation citoyenne et les projets territoriaux. Ces instances permettent de débattre des priorités locales — écoles, sécurité, aménagement, jeunesse — et favorisent un dialogue continu entre élus et habitants.



La « Faites des associations » à la salle Jacques Brel le 22 mars 2025

Vie associative et CLVA

Le Conseil Local de la Vie Associative (CLVA) est une instance représentative élue lors des Assises de la Vie Associative. Il regroupe près de 200 associations actives dans les domaines sportif, culturel, social ou éducatif, et fait le lien entre les citoyens et les services municipaux. Le CLVA, créé en 2003, a pour missions principales d'organiser des événements associatifs (forum, fêtes, marchés), d'accompagner les démarches des associations, d'examiner les demandes de subventions, et de renforcer le lien entre les acteurs du territoire. Ces dynamiques ont favorisé la création d'espaces comme la Maison des Habitants ou des projets de quartier, consolidant ainsi le tissu social local.

**Hommage à trois résistants Gonnessiens
en présence des jeunes en Service Civique
Jeunes Municipal en novembre 2024**



Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes en octobre 2016



Une lecture de textes par des membres du Service Civique Municipal Jeunes le 11 novembre 2017

Débats, inclusion et initiatives locales : un engagement citoyen dès la jeunesse

Des dispositifs tels que le Conseil municipal des jeunes (CMJ), les structures d'expression jeune, ainsi que des événements de débat civique sur le territoire encouragent les jeunes à s'impliquer dans la vie locale et à porter des projets concrets. Ces instances ont permis à des dizaines de jeunes de s'investir dans des projets de quartier, de culture ou d'environnement.

Hommage aux élus municipaux gonessiens disparus

Un mandat municipal est d'abord un engagement humain. Au fil des années, la Ville de Gonesse a pu compter sur des femmes et des hommes qui ont donné de leur temps, de leur énergie et de leurs convictions au service de l'intérêt général. Certains nous ont quittés, mais leur action demeure inscrite dans l'histoire communale et dans la mémoire collective. Ce bilan est aussi l'occasion de leur rendre hommage.

Daniel Dabit (1938-2007)

Adjoint à la solidarité et à la santé entre 1995 et 2001, Daniel Dabit a incarné une action municipale profondément tournée vers l'humain. Attaché aux valeurs d'entraide et de justice sociale, il a œuvré pour renforcer l'accompagnement des publics fragiles et soutenir les politiques locales de santé.

Jean-Jacques Monot (1956-2014)

Investi dans la vie économique locale, Jean-Jacques Monot fut d'abord délégué au commerce local, puis adjoint au développement économique et au commerce, avant de devenir adjoint à la voirie entre 1995 et 2014.

Claude Militon (1928-2014)

Conseiller municipal de la majorité entre 1995 et 2001, Claude Militon, discret mais impliqué, a pris part aux décisions qui ont façonné la ville de cette période, dans un esprit de responsabilité collective.

Abdelmajid Abchar (1962-2018)

Délégué à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail du personnel communal de 2014 à 2018, Abdelmajid Abchar a porté une attention particulière au bien-être des agents municipaux.

Marie-Dominique Maisonnier (1958-2021)

Elue de 2001 à 2014 dans l'équipe de Jean-Pierre Blazy, Marie-Dominique Maisonnier a exercé la fonction de maire-adjointe déléguée à la Jeunesse et à la citoyenneté.



*À travers ces parcours, c'est toute la richesse de
l'engagement municipal qui se dessine :
des responsabilités diverses, mais
une même volonté de servir.*

**La Ville de Gonesse salue leur mémoire et
exprime sa reconnaissance pour leur contribution
durable à la vie de la commune.**

Jean-Pierre Pagès (1953-2022)

Conseiller municipal délégué aux transports entre 2001 et 2008, Jean-Pierre Pagès s'est investi dans les questions de mobilité et de déplacements.

Alain Thauvin (1950-2023)

Élu municipal de 1995 à 2014, Alain Thauvin a exercé successivement les fonctions d'adjoint à la voirie, aux travaux et au patrimoine, puis au service public communal et au personnel, avant de poursuivre son engagement comme conseiller municipal. Sa rigueur et son sens du service public ont marqué ses années de mandat.

Henriette Le Gall (1929-2023)

Conseillère municipale au cours du premier mandat (1995-2001), Henriette Le Gall a apporté son expérience et sa sagesse à la vie municipale.

Mohamed Ouerfelli (1951-2023)

D'abord conseiller municipal, puis délégué aux quartiers des Tulipes entre 2014 et 2023, Mohamed Ouerfelli a été un relais précieux entre la municipalité et les habitants.

Marie-Annick Tordjman (1952-2025)

Conseillère municipale de 2014 à 2020 sur la liste majoritaire, Marie-Annick Tordjman a exercé la fonction de conseillère municipale déléguée au patrimoine. Elle a notamment accompagné le lancement des travaux dans l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul.



MUSÉE D'HISTOIRE ET DE SOCIÉTÉ

**Bonne nouvelle
pour les amateurs
d'histoire locale :**

**Gonesse accueillera en 2029
un musée intercommunal
d'histoire et de société !**

Engagé par la ville de Gonesse et aujourd'hui porté par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, le musée est situé dans les murs chargés d'histoire de l'ancien hôpital-hospice du XIXe siècle.

Avec une surface totale de 1 602 m², le projet de musée dont la conception est proposée par l'Atelier Bruno GAUDIN Architectes (Paris) prévoit une réhabilitation du bâti existant (1 253 m²) et la construction d'une extension moderne (349 m²).

Les visiteurs pourront explorer un parcours consacré à l'éducation et à la santé, mais ils pourront aussi profiter d'un pôle d'accueil (boutique, salon de thé), et surtout d'un pôle « faire ensemble » dédié aux ateliers, conférences et médiations culturelles.

Les aménagements extérieurs ne sont pas en reste : 1 525 m² d'espaces paysagers et un parvis minéralisé de 650 m² viendront compléter l'expérience.

**À suivre donc pour cette aventure
culturelle qui s'écrit sous nos yeux !**



WWW.VILLE-GONESSE.FR

@VILLEDEGONESSE



GONESSE
ville de cultures